

Gabon: Consultations de 2010 au titre de l'article IV—Rapport des services du FMI; supplément des services du FMI; note d'information au public sur les délibérations du Conseil d'administration; et déclaration de l'Administrateur pour le Gabon

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2010 au titre de l'article IV avec le Gabon, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier:

- Le rapport des services du FMI sur les consultations de 2010 au titre de l'article IV, établi à la suite d'entretiens avec les autorités gabonaises sur les politiques et la situation économiques, qui ont pris fin le 21 novembre 2010. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 2 février 2011. Les points de vue exprimés dans le rapport sont ceux de l'équipe des services du FMI et ne reflètent pas nécessairement ceux du Conseil d'administration du FMI.
- Un supplément des services du FMI daté de février 2011.
- Une note d'information au public (NIP) résumant les points de vue du Conseil d'administration tels qu'exprimés le 18 février 2011 lors de l'examen du rapport des services du FMI concluant les consultations au titre de l'article IV.
- Une déclaration de l'Administrateur pour le Gabon.

La politique de publication des rapports et autres documents des services du FMI autorise la suppression des passages contenant des informations sensibles.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante

Fonds monétaire international • Service des publications
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopieur: (202) 623-7201
Adresse électronique: publications@imf.org • Internet: <http://www.imf.org>

Prix unitaire: 18 dollars E.U.

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

GABON

Rapport des services du FMI pour les consultations de 2010 au titre de l'article IV

Préparé par les représentants des services du FMI

pour les consultations de 2010 avec le Gabon

Approuvé par Sharmini Coorey et Dhaneshwar Ghura

2 février 2011

- **Mission** : une mission composée de MM. Akitoby (chef de mission) et Gueye et de M^{me} Dieterich (Département Afrique), ainsi que de M. Belhocine (FAD), a séjourné à Libreville du 12 au 21 novembre 2010. M. Tsouck Ibounde (Banque mondiale) a participé aux réunions.
- **Accord de confirmation** : le 7 mai 2007, le Conseil d'administration a approuvé un accord de confirmation triennal de 77,15 millions de DTS (50 % de la quote-part). L'accord a expiré en mai 2010, avec seulement les trois premières revues conclues. Les dérapages budgétaires récurrents ont rendu difficile le soutien, de par le passé, aux programmes appuyés par le FMI.
- **Conseils antérieurs** : Concluant les consultations de 2008 au titre de l'article IV, les administrateurs avaient félicité les autorités d'avoir renforcé leur politique économique, ce qui, dans un contexte extérieur favorable, avait permis au Gabon d'enregistrer une croissance hors-pétrole forte, une inflation modérée et une position extérieure robuste. Tout en notant les progrès accomplis dans l'amélioration de la situation budgétaire, ils avaient insisté sur la nécessité de poursuivre le rééquilibrage des finances publiques et les réformes structurelles afin d'atténuer les risques qui pèsent sur la stabilité macroéconomique et de préparer la transition à l'après-pétrole.
- **Régime de change** : le Gabon est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Le FCFA (monnaie régionale) est arrimé à l'euro. Le Gabon a accepté les obligations prévues aux sections 2, 3 et 4 de l'article VIII des statuts du FMI. Cependant, en taxant tous les virements télégraphiques, y compris pour les paiements et transferts au titre de transactions courantes internationales, il applique de fait une restriction de change dont l'application est assujettie à l'approbation du FMI en vertu de la section 2 a) de l'article VIII des statuts.
- **Communication des données** : le Gabon participe au système général de diffusion des données (SGDD) ; les données communiquées sont en général suffisantes pour la surveillance.

..... Table des matières	Page
Résumé analytique	3
I. Introduction	4
II. Évolution récente et perspectives	4
III. Discussions de politiques économiques.....	6
A. Assurer la viabilité budgétaire et la compétitivité extérieure	7
B. Accélérer la croissance pour préparer l'après-pétrole	13
C. Réformer le secteur financier	14
D. Autres questions	16
IV. Évaluation par les services du FMI	16
 Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques, 2008–15	17
2. Comptes de l'administration centrale, 2008–12	18
3. Situation monétaire, 2008–12.....	19
4. Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2003–10.....	20
5. Balance des paiements, 2008–15.....	21
6. Dette extérieure, 2008–12	22
7. Objectifs du Millénaire pour le développement, 1990–2008	23
 Encadré	
1. Taux de change réel.....	11
 Appendices	
I. Évaluation de la viabilité de la dette	25
II. Projet de Note d'information au public.....	29

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Contexte: à cause du faible niveau des cours et de la demande des produits de base, les excédents budgétaire et extérieur courant de 2009 se sont contractés et la croissance est devenue modérément négative. Selon les prévisions, la croissance du PIB réel devrait atteindre 5,7 % en 2010 et rester dans l'ensemble à ce niveau en 2011, grâce à l'investissement public et à un rebond du secteur minier. À long terme, la diminution des réserves pétrolières provoquera un recul des revenus et des recettes fiscales, sauf si la croissance du PIB hors-pétrole s'accélère. En conséquence, les autorités ont annoncé un plan dont l'objectif est de transformer le pays en une économie émergente par une diversification de l'activité et la promotion d'un climat favorable aux affaires. Elles sont entrain de mettre en œuvre un programme d'investissement public ambitieux qui entrainera une dégradation de la situation budgétaire à court terme.

Défis à relever: dans le contexte du programme économique des autorités, les discussions sur les politiques à mener ont surtout porté sur trois défis majeurs à relever: i) assurer la viabilité budgétaire et la compétitivité extérieure dans la perspective d'une diminution des réserves pétrolières à long terme, ii) accélérer la croissance afin de préparer l'après-pétrole et iii) réformer le secteur financier.

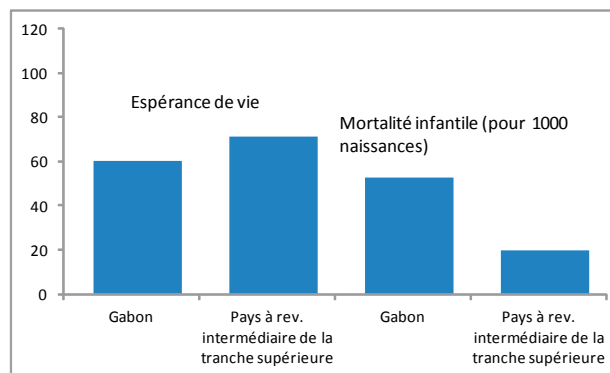
Points de vue des services du FMI: un assainissement budgétaire soutenu est crucial pour la croissance et la viabilité budgétaire à long terme dans la perspective de la baisse progressive de la production de pétrole. L'ambitieux budget d'investissement des autorités devrait être arrimé à une stratégie budgétaire à moyen terme crédible pour protéger la stabilité macroéconomique, même en cas de baisse des cours du pétrole. Une meilleure gestion des finances publiques s'impose pour rehausser la qualité de la dépense et dégager les ressources nécessaires pour financer des dépenses favorables à la croissance et des dépenses sociales. Les réserves pétrolières s'épuisant, il est crucial d'appliquer des réformes visant à stimuler et à diversifier la croissance du secteur privé hors-pétrole. Les priorités consistent à améliorer le climat des affaires, réaliser des infrastructures de base et faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) au financement.

Points de vue des autorités: les autorités partagent l'évaluation des services du FMI et élaborent actuellement un cadre à moyen terme pour ramener le déficit à un niveau viable en réduisant graduellement les dépenses en capital, en réformant les politiques de salaire et d'emploi dans le secteur public et en rationalisant les dépenses courantes. Elles ont fait valoir qu'une exécution énergique de la réforme de la gestion des finances publiques rendra la dépense plus efficace. Elles reconnaissent la nécessité de réformer le climat des affaires et ont indiqué qu'un accord de service signé avec la Banque mondiale les aidera à identifier les actions prioritaires. Elles ont en outre insisté sur les initiatives en cours visant à faciliter l'accès des PME aux services financiers (dont les principales sont une réforme du règlement des litiges, une rationalisation des procédures de garantie et la création d'une centrale des bilans).

I. INTRODUCTION

1. **La production de pétrole de ces 40 dernières années a transformé le Gabon en un pays à revenu intermédiaire, mais les inégalités de revenu sont fortes et les secteurs autres que ceux des produits de base stagnent.**

Le PIB par habitant du Gabon est parmi les plus élevés en Afrique, mais, au regard des indicateurs de développement humain, il se classe en deçà de la moyenne des pays à revenu intermédiaire. En outre, la dépense publique est souvent inefficace. La moitié du revenu national revient au quintile le plus riche de la population dont un tiers vit



encore dans la pauvreté. Les recettes pétrolières, par le biais de la dépense publique, sont l'un des principaux moteurs de l'activité, mais leur instabilité et une politique budgétaire procyclique ont été à l'origine de cycles d'expansion et de ralentissement qu'ont parfois exacerbés des hausses rapides de salaires par ailleurs rigides à la baisse dans le contexte d'un régime de change fixe.

2. **Une transition politique s'est produite en 2009.** Ali Bongo Ondimba, fils de feu le Président Omar Bongo Ondimba, a gagné l'élection présidentielle d'août 2009. Des élections parlementaires sont prévues pour novembre 2011.

3. **Les projets du Président récemment élu sont de transformer le Gabon en une économie émergente en diversifiant l'économie par rapport au pétrole et en améliorant le climat des affaires.** La diminution des réserves pétrolières provoquera une baisse des revenus et des recettes budgétaires à long terme, à moins que la croissance du PIB hors-pétrole ne s'accélère. En vue d'accroître la production potentielle du secteur non pétrolier, le gouvernement s'est lancé dans un plan d'investissement ambitieux qui mettra à l'épreuve les capacités administratives limitées du pays.

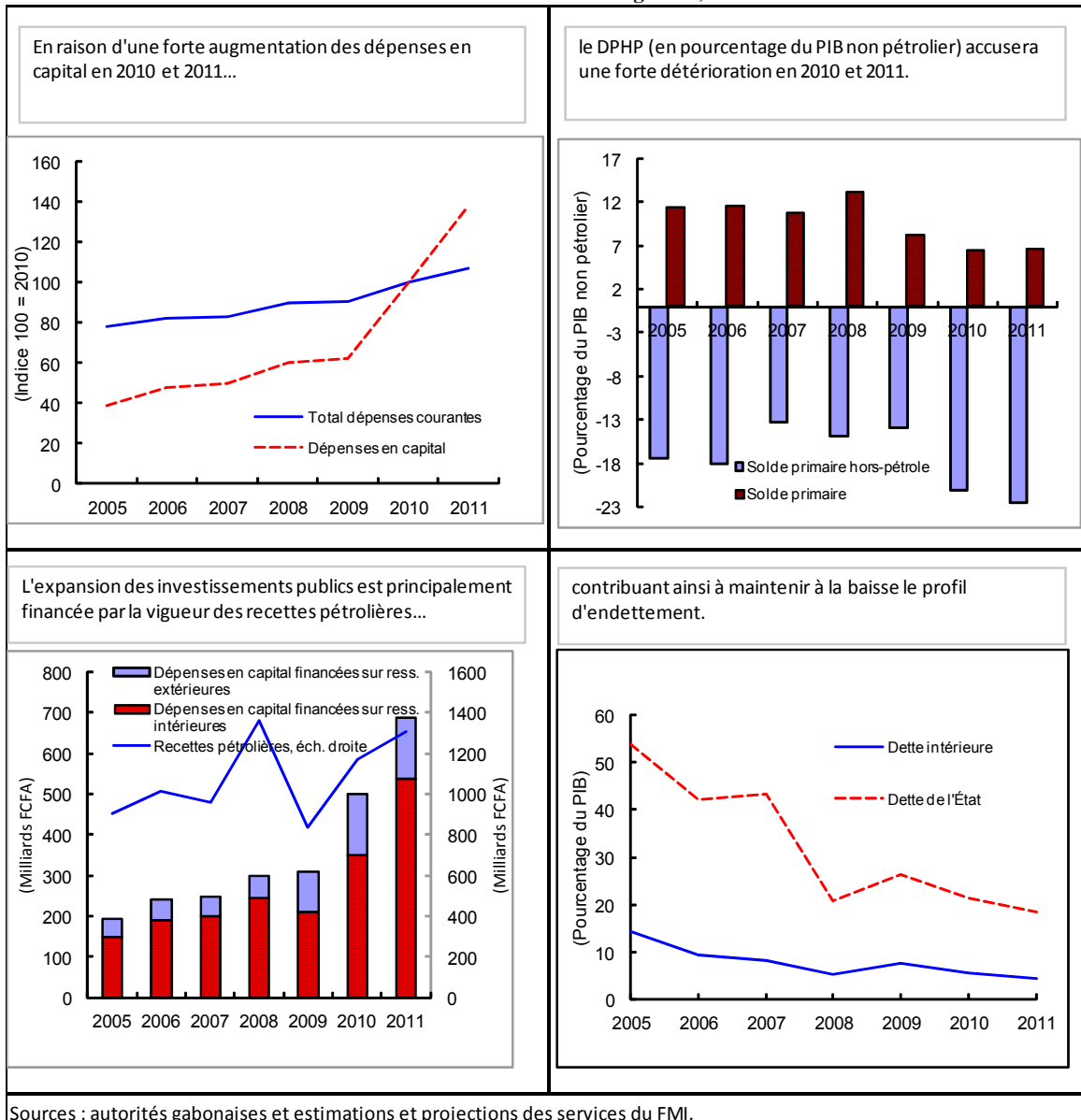
II. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES

4. **Les résultats du programme appuyé par le FMI ont été contrastés.** L'accord de confirmation triennal a expiré en mai 2010, avec seulement la conclusion des trois premières revues. Des dérapages budgétaires récurrents ont rendu difficile l'application des programmes soutenus par le FMI. Le déficit primaire hors-pétrole (DPHP) a augmenté sensiblement, passant de 14 % du PIB hors-pétrole (PIBHP) en 2009 à environ 21 % en 2010, du fait de la hausse des salaires et des investissements publics.

5. **Le Gabon se remet actuellement de la crise financière mondiale.** À cause du faible niveau des cours et de la demande des produits de base, les excédents des comptes courant et budgétaire se sont contractés et la croissance est devenue modérément négative. Selon les prévisions, le PIB réel passera à environ 5,7 % en 2010, sous l'effet d'une augmentation de l'investissement public et d'un rebond du secteur minier. D'après les projections, l'inflation annuelle moyenne devrait rester faible (tableau 1).

6. **Les services du FMI s'attendent à une reprise durable, avec toutefois des risques liés aux cours des produits de base et à d'éventuels dérapages dans l'application des politiques.** Soutenue par le secteur minier et celui de la transformation du bois, ainsi que par l'investissement public, l'activité devrait, selon les projections, rester robuste en 2011. L'inflation devrait s'inscrire en hausse, principalement alimentée par les prix des produits alimentaires et énergétiques. Le risque principal pour les perspectives économiques est un recul des cours du pétrole et du manganèse, car ces produits de base ont représenté en moyenne pendant la dernière décennie environ 90 % des exportations de biens et 45 % du PIB nominal. Tout projet visant à accroître davantage les dépenses d'investissement en 2011 serait procyclique et aggraverait le risque d'un retournement soudain des politiques si les cours des produits de base baissaient. Sur le plan politique, les grèves épisodiques pour obtenir des hausses de salaires et des avantages sociaux pourraient s'intensifier avant les élections parlementaires.

Gabon : Évolution de la situation budgétaire, 2005-2011



III. DISCUSSIONS SUR L'ACTION À MENER

7. **Compte tenu de la volonté des autorités de transformer le Gabon en une économie émergente, les discussions sur l'action à mener ont essentiellement porté sur trois grands thèmes :** i) assurer la viabilité budgétaire et la compétitivité extérieure alors que les réserves pétrolières vont diminuer à long terme, ii) accélérer la croissance afin de préparer l'après-pétrole, et iii) réformer le secteur financier.

A. Assurer la viabilité budgétaire et la compétitivité extérieure

Politiques macro-financières

8. **Après la forte augmentation des dépenses de 2010, le projet de loi de finances de 2011 prévoit une nouvelle accélération des dépenses en capital, qui creusera l'écart avec le DPHP viable¹.** La hausse des dépenses en capital sera en partie compensée par un recul des dépenses courantes (en pourcentage du PIBHP). Selon les projections, la progression des dépenses en biens et services ne devrait pas excéder l'inflation, car leur accroissement en 2010 intégrait déjà l'augmentation des coûts imputables à la préparation du programme d'investissement. En outre, malgré les recrutements supplémentaires dans les secteurs de la santé, l'éducation, la police et l'armée, les salaires devraient diminuer, le gouvernement ne prévoyant aucune hausse nominale de salaires. Le DPHP passerait alors de 21,1 % du PIBHP en 2010 à 22,5 % en 2011. Des risques de dépassement des dépenses publiques pourraient se manifester avant les élections de 2011 (tableau 2).

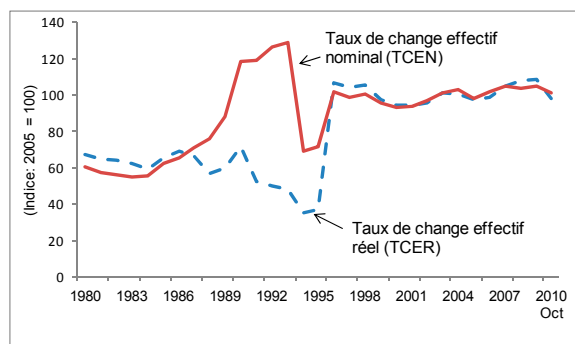
9. **À moyen terme, le DPHP devrait normalement diminuer grâce à un recul des dépenses en capital, le gouvernement estimant que le programme d'investissement est une mesure temporaire pour s'attaquer aux goulets d'étranglement des infrastructures.** Les autorités préparent actuellement un cadre à moyen terme prévoyant les mesures suivantes :

- réduire les dépenses en capital de 6½ % du PIBHP au cours de la période 2012–15;
- réformer les politiques de salaire et d'emploi dans le secteur public (ce processus sera initié par des audits de la fonction publique prévus en 2011);
- rationaliser les dépenses courantes, notamment en réduisant les transferts et subventions tout en prévoyant les ressources nécessaires pour augmenter les frais d'entretien des ouvrages nés du programme d'investissement.

Grâce à ces politiques, le DPHP devrait diminuer de 14 % du PIBHP d'ici à 2015 (voir le scénario des autorités dans le tableau). Il deviendra viable (7½ % du PIBHP) d'ici à 2019, en supposant que le gouvernement poursuive l'ajustement au même rythme que pendant la période 2012–15 en termes moyens (encadré 1).

¹ Pour une analyse détaillée du calcul du DPHP viable à partir d'un modèle fondé sur l'hypothèse du revenu permanent, voir D. Leigh and J. P. Olters (2006) «Natural resource depletion, habit formation, and sustainable fiscal policy. Lessons from Gabon», document de travail du FMI n° 06/193.

10. **La politique budgétaire a des conséquences importantes pour la stabilité intérieure².** Malgré les changements sensibles subis par la politique budgétaire, le taux de change effectif réel est resté dans l'ensemble stable ces 15 dernières années. La production intérieure étant limitée, les changements de politique budgétaire tendent en général à accroître les importations et non la demande intérieure. Ainsi, la forte relance budgétaire de 2010 devrait, selon les projections, ramener l'excédent courant à des niveaux nettement en-deçà du pic enregistré avant la crise.



Points de vue des services du FMI

11. **Un rééquilibrage à moyen terme des finances publiques est crucial pour assurer la viabilité budgétaire et la compétitivité extérieure à mesure que la production de pétrole diminue.** Les projets d'investissement public doivent s'insérer dans un plan d'investissement pluriannuel réaliste et les lois de finances correspondantes s'inscrire dans un cadre budgétaire à moyen terme compatible avec la viabilité des finances publiques et la compétitivité extérieure. Compte tenu de la vulnérabilité du Gabon aux chocs et des contraintes de capacité, il convient de renforcer l'analyse des risques liés aux projets d'investissement et aux plans budgétaires. Le pays étant fortement dépendant des exportations de produits de base (tableau 5), la politique budgétaire doit être particulièrement prudente pour amortir suffisamment les risques liés aux variations des cours. Le gouvernement devrait envisager de ne pas accélérer davantage les dépenses en capital en 2011. Le ratio dette courante/PIB semble certes modéré, mais une chute des cours du brut pourrait alourdir sensiblement l'endettement du pays, comme l'indique l'analyse de viabilité de la dette (tableau 6 de l'appendice).

12. **Il serait donc prudent de rééquilibrer la situation des finances publiques plus rapidement que ne le laisse prévoir la mise en œuvre des politiques actuelles.** Les services du FMI ont identifié des mesures qui permettraient de procéder à un ajustement supplémentaire du DPHP de 6 ½ points du PIBHP d'ici à 2015, tout en respectant une trajectoire budgétaire viable à long terme. Comme le montre leur scénario d'ajustement (tableau texte), cet ajustement pourrait être réalisé grâce aux mesures clés suivantes :

² Conformément à la décision du FMI sur la surveillance, la viabilité extérieure est évaluée à l'échelon de l'union monétaire, l'analyse au niveau des pays se centrant sur la compétitivité et la stabilité intérieure.

- Éliminer les dépenses en capital improductives et arrimer l'ambitieux plan d'investissement du gouvernement à un cadre budgétaire à moyen terme crédible. D'ici à 2015, les dépenses en capital seraient ramenées à leur niveau historique.
- Ramener la masse salariale à des niveaux viables en poursuivant les réformes des salaires et de l'emploi. Les services du FMI appuient le plan des autorités visant à réduire de moitié les recrutements annuels après 2011.
- Faire en sorte que le mécanisme d'ajustement des prix des carburants soit opérationnel en 2011. Cette mesure aiderait à maîtriser les risques budgétaires liés aux variations des cours du pétrole. Il conviendrait d'abolir d'ici à 2012 les subventions qui ne sont pas ciblées en faveur des pauvres.
- Réduire progressivement les exonérations fiscales. Les autorités étant favorables à l'octroi d'exonérations fiscales aux zones franches industrielles (ZFI), elles pourraient envisager de réduire les exonérations de TVA et d'impôt sur le revenu non liées à ces zones, conformément aux recommandations du Département des finances publiques du FMI (FAD).
- Réaliser, conformément aux conseils donnés par FAD, les réformes de l'administration fiscale qui ont été amorcées.

Tableau texte : Comparaison des scénarios d'ajustement des autorités et des services, 2010-2015

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015
													Différence ¹
	Scénario d'ajustement des autorités						Scénario d'ajustement des services						
Taux de croissance du PIB réel	5,7	5,6	3,3	1,6	2,6	2,5	5,7	5,3	3,5	1,8	3,1	3,4	0,9
Taux de croissance hors-pétrole	6,1	6,7	4,3	3,6	3,3	3,2	6,1	6,5	4,6	3,7	3,9	4,2	1,0
Inflation (taux moyen)	0,4	2,3	3,4	3,1	3,0	3,0	0,4	2,2	3,4	3,2	3,3	3,3	0,3
	(en pourcentage du PIB non pétrolier)												
Recettes non pétrolières	24,5	24,4	26,5	26,3	26,3	26,2	24,5	24,3	26,9	27,5	28,2	29,1	2,9
Dépenses primaires	47,5	46,9	45,1	43,0	41,4	40,2	47,5	42,7	42,4	39,7	38,1	36,6	-3,6
Courantes	30,7	28,9	28,1	27,6	27,4	27,8	30,7	28,6	27,1	26,0	25,8	26,0	-1,8
dont salaires et traitements	12,7	12,4	12,1	11,6	11,6	11,6	12,7	12,4	11,7	11,1	10,7	10,5	-1,1
dont subventions	1,2	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	1,2	1,0	1,0	0,8	0,8	0,8	-0,2
En capital ²	18,1	19,5	18,2	16,6	14,6	12,9	18,1	15,5	16,4	14,8	12,8	11,1	-1,8
Déficit primaire hors-pétrole	-21,1	-22,5	-18,7	-16,7	-15,1	-14,0	-21,1	-18,4	-15,3	-12,7	-10,0	-7,5	6,5

Source : estimations et projections des services du FMI.

1/ Différence entre les scénarios des autorités et des services.

2/ Comprend également le FER, les transferts en capital et les dons, mais non les prêts nets.

Points de vue des autorités

13. **Les autorités partagent l'évaluation de la viabilité des finances publiques et de la compétitivité extérieure faite par les services du FMI.** Elles ont exposé les grands principes d'un cadre à moyen terme, en cours de préparation, qui vise à ramener le déficit à un niveau viable en réduisant les dépenses en capital progressivement à moyen terme, en poursuivant les réformes des salaires et de l'emploi et en rationalisant les dépenses en biens et services, ainsi que les transferts et subventions. Le cadre budgétaire à moyen terme à mettre en place tiendra également compte des risques budgétaires.

14. **Les réformes en cours dans les domaines des administrations fiscale et douanière devraient renforcer les recettes non pétrolières, notamment par un meilleur contrôle des exonérations fiscales.** Si les exonérations liées aux ZFI doivent être progressivement éliminées conformément à la loi, les autorités ont fait ressortir l'impact positif de ces zones sur la croissance et, partant, sur les recettes fiscales.

Réforme de la gestion des finances publiques

15. **Les autorités ont entrepris une réforme profonde de la gestion des finances publiques (GFP),** prévoyant notamment l'adoption du système budget-programme et des principes modernes de gestion financière. En outre, elles mettent actuellement en place une Caisse de relance³ pour pouvoir reporter à l'exercice suivant des fonds affectés aux projets d'investissement. En ce qui concerne la gestion des ressources pétrolières, elles ont décidé de créer une société pétrolière nationale et de convertir le Fonds pour les générations futures en un Fonds souverain stratégique (FSS) qui prendra des participations dans les sociétés nationales ou étrangères revêtant une importance stratégique pour le Gabon. Les textes établissant ces nouveaux fonds étant actuellement en cours de rédaction, on ne sait pas clairement s'ils seront tenus à la banque centrale régionale ou ailleurs, ce qui affaiblirait les réserves internationales de la banque centrale.

Points de vue des services du FMI

16. **La GFP doit être renforcée pour rehausser la qualité de la dépense et libérer des ressources destinées à augmenter les dépenses favorables à la croissance et les dépenses sociales.** En phase avec les recommandations d'assistance technique du FAD, les services du FMI ont fait valoir que l'objectif visant à reporter le financement des projets d'investissement à l'exercice suivant peut être atteint sans une Caisse de relance, qui entraverait l'exécution du budget, la gestion de trésorerie et la responsabilisation. Il y a un risque important que l'établissement de nouveaux fonds extrabudgétaires pénalise la gouvernance et la transparence. En outre, la gestion de la liquidité du FSS devrait prendre en compte les risques budgétaires liés aux fluctuations des cours des produits de base.

Points de vue des autorités

³ Si l'exécution d'un projet d'investissement est retardée, la Caisse protège ces ressources contre les compressions de dépenses en les transférant à un fonds distinct.

17. **Les autorités ont assuré les services du FMI qu'elles prenaient des mesures pour renforcer la GFP.** Les textes créant les nouvelles institutions sont en cours soit de préparation, soit d'adoption. Les autorités ont l'intention de faire en sorte que ces institutions ne soient pas de nature extrabudgétaire et soient dotées de structures à gouvernance robustes.

Encadré 1 : Taux de change réel

L'évaluation qu'ont faite les services du FMI de la viabilité des finances publiques et du taux de change repose sur deux méthodes qui tiennent compte de l'épuisement à venir des ressources pétrolières⁴. Ces deux approches donnent à penser que les positions budgétaire et extérieure sont dans l'ensemble conformes aux fondamentaux pour autant que les autorités réduisent les dépenses publiques et le DPHP conformément à leur scénario d'ajustement. Cependant, des résultats médiocres à l'exportation et la faiblesse des politiques structurelles soulignent la nécessité d'améliorer la compétitivité.

Avec l'approche fondée sur l'hypothèse du **revenu permanent** (HRP), le DPHP viable est déterminé en fonction de l'épargne nécessaire pour lisser la consommation entre générations. La dépense publique suit une trajectoire constante définie en fonction de la valeur de la rente anticipée de la richesse pétrolière et des recettes non pétrolières (le «revenu permanent» de l'État). Dans le cas du Gabon, le DPHP viable est estimé à environ 7½ % du PIBHP. Le solde courant compatible avec cet objectif budgétaire détermine la norme de solde courant. Si le scénario d'ajustement des autorités se concrétisait, la surévaluation serait faible et se situerait clairement dans les limites des marges d'erreur. Si le déficit budgétaire se maintenait à son niveau de 2010, la surévaluation serait modérée (proche de 10 % à l'horizon 2015).

	HRP		Bems/Carvalho	
	Scénario autorités	Politiques actuelles	Scénario autorités	Politiques actuelles
Norme de solde courant	7,4		6,0	
Solde courant sous-jacent	5,2	2,5	5,2	2,5
Élasticité solde courant ¹	0,5	0,5	0,5	0,5
Surévaluation	4,4	-4,9	1,6	-4,9

Source : estimations des services du FMI.

1/ Les élasticités reposent sur le total des exportations et des importations. Dans le cas des exportations et importations hors-pétrole, il faudrait une variation de TCER cinq fois plus importante pour combler l'écart, compte tenu de la taille modeste du secteur non pétrolier.

L'approche de la viabilité extérieure (VE) dans le modèle d'optimisation intertemporelle de **Bems et Carvalho (2009)**⁵ donne une norme de solde courant légèrement moins élevée que celle du modèle HRP. En conséquence, le degré de surévaluation est plus faible.

Les résultats à l'exportation du Gabon semblent indiquer qu'il est possible d'améliorer la compétitivité des secteurs hors produits de base. La croissance des exportations de ces secteurs entre 2000 et 2008 a été inférieure à celle des pays d'Afrique subsaharienne (3,3 %, contre 14,2 %). En même temps, la part de marché du pays dans les exportations mondiales de biens a régressé, passant de 0,03 % dans les années 80 à 0,01 % en 2000–06.

Les facteurs structurels brident la compétitivité. Selon les indicateurs Doing Business de 2010 de la Banque mondiale, le classement du Gabon parmi les pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) est médiocre (seul le Venezuela obtient des résultats plus faibles). Parmi les 46 pays d'Afrique subsaharienne, le Gabon se classe au 27^{ème} rang. Le niveau élevé des salaires et les rigidités du marché du travail constituent un autre obstacle au développement du secteur privé.

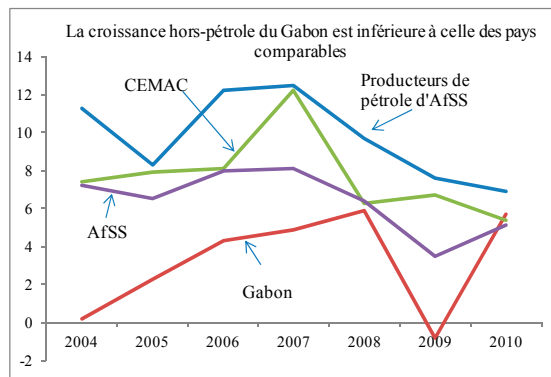
¹ Les résultats des deux modèles dépendent fortement de la question de savoir comment la richesse pétrolière est répartie entre les générations. Aux fins des présents travaux, elle est répartie en utilisant une rente perpétuelle par rapport au PIB, ce qui aboutit à une norme de solde courant plutôt prudente.

² Bems, Rudolfs and Irineu de Carvalho Filho, « Exchange Rate Assessments: Methodologies for Oil Exporting Countries », document de travail du FMI n° 09/281.

B. Accélérer la croissance pour préparer l'après-pétrole

18. **Le Gabon pâtit de la faiblesse de son secteur des biens échangeables, que pénalisent des salaires élevés, une main-d'œuvre peu qualifiée, et des infrastructures et un climat des affaires médiocres; aussi la croissance hors-pétrole enregistre-t-elle des taux inférieurs à ceux des pays comparables.**

Pour accélérer la croissance du secteur hors pétrole, les autorités se sont lancées dans un ambitieux programme d'investissement. Les capacités de gestion administratives du pays étant faibles, une augmentation rapide de l'investissement, comme prévu par les autorités, risque fortement de compromettre la qualité de la dépense. Si la médiocrité des infrastructures a freiné la croissance, d'autres facteurs structurels, comme un mauvais climat des affaires et des salaires élevés, ont été les plus contraignants. La qualité peu élevée des services de santé et d'éducation, qu'ont également soulignée les représentants de la société civile, a maintenu très bas le niveau de la productivité de la main-d'œuvre et explique les progrès limités dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (tableau 7).



Points de vue des services du FMI

19. **Les réformes ci-après sont cruciales pour soutenir la croissance hors-pétrole :**

- Réorienter l'investissement public vers les infrastructures essentielles, ce qui aidera à réduire les principaux goulets d'étranglement de l'offre (électricité, routes propices au commerce, barrage et ports, par exemple). Les autorités devraient solliciter l'assistance technique de la Banque mondiale pour améliorer l'évaluation, la sélection et le suivi des projets d'investissement, ainsi que la budgétisation des coûts d'exploitation et d'entretien. À moyen terme, des partenariats public/privé pourraient compléter l'investissement public.
- Compléter l'ambitieux programme d'infrastructures par des réformes tout aussi importantes dans les secteurs de la santé et de l'éducation afin de renforcer la productivité de la main-d'œuvre, de créer des emplois et, à terme, d'alléger la pauvreté.
- Améliorer le climat des affaires en renforçant la gouvernance, en améliorant le guichet unique pour les investisseurs et en rationalisant les procédures administratives.

- Accroître la flexibilité du marché de l'emploi en réformant la législation du travail et en veillant à ce que l'État s'abstienne d'imposer des hausses salariales dans le secteur privé. En outre, les hausses salariales dans le secteur public devraient être modérées afin d'éviter toute répercussion sur le secteur privé.

Points de vue des autorités

20. **Afin de réorienter l'investissement public vers les infrastructures essentielles, cinq pôles de développement économique ont été identifiés comme offrant un potentiel spécifique dans les secteurs jugés essentiels pour diversifier l'économie.** Le choix des infrastructures à réaliser sera guidé par la nécessité de stimuler et de connecter ces cinq pôles, qui seront eux-mêmes équipés d'infrastructures de haute qualité dans les domaines des transports, de l'énergie et de la communication.

21. **Les autorités ont pris plusieurs mesures pour renforcer les capacités de gestion de l'investissement public.** Une agence nationale des grands travaux publics a été créée avec la mission d'assurer la planification, la gestion et la réalisation des projets d'infrastructure publics importants. Bechtel, cabinet d'ingénierie américain, lui apporte son expertise technique. Un accord de service a été signé avec la Banque mondiale afin de renforcer les capacités nationales dans ce domaine.

22. **Il est vital de renforcer les secteurs de la santé et de l'éducation pour alléger la pauvreté et améliorer la productivité du travail.** La loi de finances envisage le recrutement de personnels dans ces secteurs en 2010 et en 2011, ainsi que la construction de salles de classes et de dispensaires.

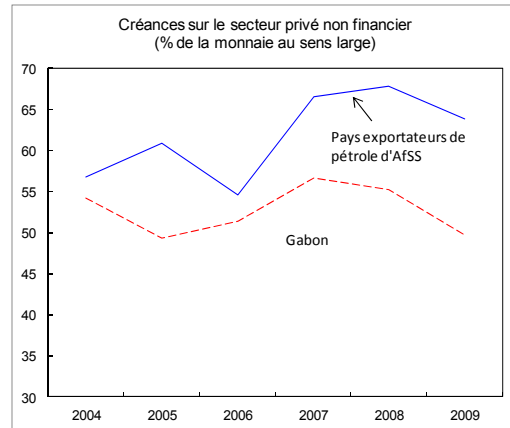
23. **Les réformes visant à améliorer le climat des affaires afin d'assurer la promotion du secteur privé envisagent notamment :**

- *D'abolir une réglementation lourde prévoyant de longues procédures, sur la base de l'analyse des indicateurs Doing Business de la Banque mondiale.* Un accord de service, qui aidera les autorités à identifier les mesures nécessaires pour renforcer le climat des affaires, a été signé avec la Société financière internationale (SFI) en novembre 2010.
- *D'alléger la charge fiscale qui pèse sur les affaires.* Les incitations fiscales continueront de jouer un rôle important dans cette stratégie qui intégrera, ont toutefois précisé les autorités, des évaluations régulières de leur efficacité.

C. Réformer le secteur financier

24. **Le secteur financier gabonais n'a enregistré que de faibles progrès depuis la revue dans le cadre du programme d'évaluation de la stabilité financière (PESF) de la Communauté économique et monétaire (CEMAC) de 2006.** L'accès aux services financiers est limité à cause du sous-développement du système des paiements. Le taux de

pénétration est faible (2 %), car des coûts d'exploitation élevés amènent les banques à se concentrer sur les secteurs les plus rentables. Le crédit au secteur privé se situe nettement en deçà de la moyenne des pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne. En particulier, il est difficile pour la plupart des PME d'obtenir des crédits étant donné le rôle limité des établissements de microfinance (tableaux 3 et 4).



25. **Le gouvernement continue de jouer un rôle important dans le secteur financier.** Il contrôle deux des neuf banques et détient des participations importantes dans la plupart des autres. Dans leur effort en vue de faciliter l'accès aux services financiers et de réduire les coûts de financement, les autorités ont récemment décidé de créer une nouvelle institution financière : la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

Points de vue des services du FMI

26. **Les services du FMI ont insisté sur la nécessité de renforcer le cadre institutionnel, au lieu de créer des institutions financières spécialisées et placées sous l'égide de l'État comme la CDC.** Les réformes institutionnelles doivent surtout viser à :
 i) améliorer le fonctionnement des bureaux chargés du cadastre et des registres de commerce,
 ii) rationaliser les procédures d'enregistrement et d'exécution des garanties, et iii) renforcer l'exécution des droits des créanciers en améliorant la gouvernance des tribunaux concernés.

27. **Pour améliorer l'accès des PME et des ménages aux services financiers,** les services du FMI ont rappelé la nécessité de créer des centrales des risques et ont encouragé les autorités à accélérer la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de la microfinance.

Points de vue des autorités

28. **Des réformes institutionnelles visant à renforcer l'infrastructure du crédit sont en cours.** Elles prévoient notamment d'améliorer les mécanismes et procédures de règlement des litiges portant sur des contrats de prêts, de rationaliser les procédures de constitution de garanties pour obtenir des prêts et de créer à la banque centrale une centrale des bilans des entreprises à laquelle les banques commerciales auraient accès.

29. **Des efforts sont également déployés en vue de faciliter l'accès des PME aux services financiers.** En particulier, les autorités ont l'intention de souscrire au capital du Fonds africain de garantie et de coopération économique, qui garantit les crédits bancaires aux PME. Des travaux sont en cours pour finaliser la stratégie de développement de la microfinance afin d'élargir l'accès au crédit, tout en limitant les risques opérationnels et de sécurité. Enfin, des réformes sont également en cours en vue de rationaliser les instruments

de financement grâce à la restructuration de plusieurs agences publiques qui jouent actuellement un rôle dans le financement des PME et du logement.

D. Autres questions

30. D'autres questions ont également été abordées pendant les discussions :
- **Politique commerciale.** Conformément à leur politique commerciale libérale, les autorités prévoient de rationaliser le fonctionnement de plusieurs organismes publics à charge de promouvoir les exportations et l'investissement. La mise en place de l'organisme veillant à la concurrence, qui devrait être opérationnel d'ici peu, permettra de s'assurer que le libre jeu de la concurrence ne soit pas perturbé par des accords illicites de concertation sur les prix, surtout au niveau du marché de détail.
 - **Non-conformité à l'article VIII.** En 2008, les autorités ont adopté une taxe sur les virements télégraphiques qui n'est pas compatible avec l'article VIII. Elles ont assuré les services du FMI qu'elles s'employaient à résoudre ce problème. La réforme de cette taxe, dont le produit contribue au financement de la caisse d'assurance-maladie, est politiquement sensible.
 - **Qualité des données.** Si les données communiquées sont en générale suffisantes pour la surveillance, l'analyse des services du FMI a souffert des lacunes des statistiques de balance des paiements, du manque d'actualité des données budgétaires, monétaires et du secteur financier et de l'absence d'indicateurs à haute fréquence de l'activité économique (annexe d'information, Supplément II). Avec l'assistance technique du FMI et d'autres donateurs, les autorités poursuivent leurs efforts en vue d'améliorer la régularité et la qualité des données économiques et financières.

IV. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

31. **Après avoir été durement frappé par la crise économique mondiale, le Gabon s'est redressé rapidement.** Selon les projections, la croissance devrait s'accélérer à court terme, grâce à l'investissement public et à un rebond du secteur minier, l'inflation demeurant par ailleurs maîtrisée. Le principal risque pesant sur les perspectives économiques viendrait d'une baisse sensible des cours du pétrole et du manganèse.

32. **Étant donné que les réserves pétrolières diminueront à long terme, un rééquilibrage soutenu des finances publiques est crucial pour la croissance à long terme, la viabilité budgétaire et la compétitivité extérieure.** L'ambitieux budget d'investissement des autorités devrait être arrimé à un plan d'investissement pluriannuel réaliste et à une stratégie budgétaire à moyen terme crédible afin de protéger la stabilité macroéconomique. Les lois de finances annuelles doivent être liées à des politiques à plus long terme et à la réalisation de progrès vers la viabilité budgétaire.

33. **La bonne gouvernance et la responsabilisation sont cruciales pour assurer un emploi efficace des ressources publiques et engranger les dividendes, sous forme de croissance à long terme, des plans d'investissement public ambitieux.** C'est à bon droit qu'une large place est accordée aux réformes de la GFP, car une meilleure gestion des finances publiques est indispensable pour rehausser la qualité de la dépense et dégager les ressources nécessaires pour financer des dépenses favorables à la croissance et des dépenses sociales. Il est primordial d'accélérer les réformes visant à réorienter l'investissement public vers les projets sociaux et d'infrastructure clés et à renforcer l'évaluation, la sélection et le suivi des projets pour s'assurer que les ressources pétrolières ne soient pas dilapidées. Des mécanismes rigoureux doivent également être mis en place pour assurer une gestion transparente et responsable des ressources pétrolières.

34. **Le taux de change effectif réel semble concorder globalement avec les fondamentaux pour autant que les autorités réduisent, comme elles en ont l'intention, les dépenses d'investissement public et le DPHP après 2011. Si le DPHP était maintenu à son niveau de 2010, le taux de change réel semblerait surévalué.** En ce qui concerne la performance du secteur non pétrolier, il apparaît que les facteurs structurels constituent une forte entrave pour la compétitivité extérieure.

35. **Il convient d'accélérer les réformes visant à renforcer la compétitivité afin de promouvoir et de diversifier la croissance hors-pétrole du secteur privé.** Les priorités sont d'améliorer le climat des affaires, de bâtir des infrastructures de base et de renforcer les services de santé et d'éducation.

36. **L'accès limité aux services financiers est un grave obstacle au développement du secteur privé.** La priorité doit aller à l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire, en particulier pour les PME.

37. **Les données communiquées au FMI sont en général suffisantes pour la surveillance.** Toutefois, il est nécessaire d'améliorer les statistiques de balance des paiements et l'actualité des données budgétaires, monétaires et financières.

38. **Le Gabon applique une taxe sur les virements télégraphiques qui est incompatible avec ses obligations au titre de l'article VIII.** Les services du FMI n'en recommandent pas l'approbation.

39. **Il est prévu que les prochaines consultations au titre de l'article IV auront lieu selon le cycle normal de 12 mois.**

Tableau 1: Gabon : Principaux indicateurs économiques, 2008-15

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	Est.					Proj.		
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)							
Secteur réel								
PIB à prix constants	2,3	-1,4	5,7	5,6	3,3	1,6	2,6	2,5
Pétrole	-1,4	-4,5	4,1	1,5	-0,8	-6,1	-0,6	-0,7
Hors-pétrole	3,4	-0,5	6,1	6,7	4,3	3,6	3,3	3,2
Déflateur du PIB	14,7	-19,4	18,0	4,8	2,8	1,2	1,0	0,8
Pétrole	22,8	-29,8	35,4	6,1	2,7	0,8	0,9	0,0
Prix à la consommation								
Moyenne annuelle	5,3	2,1	0,4	2,3	3,4	3,1	3,0	3,0
Fin de période	5,6	0,8	0,4	3,5	3,2	3,1	3,0	3,0
Secteur extérieur								
Exportations, f.à.b. (dollars EU)	34,4	-36,7	25,5	8,0	2,0	-6,2	0,2	0,9
Importations, f.à.b. (dollars EU)	7,7	3,3	21,9	1,7	3,9	3,9	0,2	3,6
Termes de l'échange (détérioration= -)	13,4	-22,6	11,0	1,6	1,8	0,4	0,4	1,0
Finances de l'État								
Recettes totales	27,0	-18,9	17,3	12,1	8,6	1,1	3,0	2,8
Recettes pétrolières	42,0	-38,5	40,0	11,6	1,6	-5,9	0,3	0,8
Dépenses totales	13,7	-1,4	23,3	12,6	4,8	5,3	0,9	1,8
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Solde primaire hors pétrole (en pourcentage du PIB non pétrolier)	-14,8	-13,9	-21,1	-22,5	-18,7	-16,7	-15,1	-14,0
Solde global (base engagements)	11,4	6,5	4,8	5,0	6,1	5,0	5,5	5,8
Financement intérieur net	3,7	-1,4	-0,3	-4,9	-4,5	-3,5	-4,4	-4,6
Financement extérieur net	-13,1	-1,1	-0,1	0,1	-1,5	-1,4	-1,1	-1,1
Dettes publiques extérieures (y compris envers le FMI)	15,6	18,8	15,7	14,3	13,1	12,6	12,2	11,7
	(Pourcentage de variation, sauf indication contraire)							
Monnaie et crédit								
Crédit à l'économie	6,0	-7,9	6,0	10,8	10,3	14,3	10,8	9,9
Monnaie au sens large	8,8	2,2	8,3	9,2	9,5	10,5	6,1	5,0
Velocity ratio of NOGDP over broad money	2,8	2,5	2,6	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Épargne nationale brute	45,3	34,1	36,8	38,9	38,1	34,8	33,7	32,4
Investissement fixe brut	22,0	26,2	26,3	27,3	27,8	28,6	27,7	27,3
Solde des transactions courantes	23,3	7,9	10,5	11,6	10,2	6,2	6,0	5,2
	(En milliards de FCFA, sauf indication contraire)							
<i>Pour mémoire</i>								
PIB nominal	6 508	5 170	6 444	7 127	7 569	7 786	8 072	8 339
PIB non pétrolier nominal	3 155	2 924	3 279	3 720	4 073	4 499	4 774	5 012

Sources : autorités gabonaises et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 2. Gabon : Comptes de l'administration centrale, 2008–12¹

	2008	2009	2010		2011		2012
			Suppl.	Proj.	Budget	Proj.	
(En pourcentage du PIB non pétrolier)							
Total recettes et dons	65,9	57,6	56,6	60,3	59,6	59,6	59,1
Recettes	65,9	57,6	56,0	60,3	59,6	59,6	59,1
Recettes pétrolières	43,2	28,6	31,5	35,7	35,1	35,1	32,6
Recettes non pétrolières	22,7	29,0	24,5	24,5	24,5	24,4	26,5
Recettes fiscales	21,5	27,3	23,5	23,4	23,2	23,2	25,2
Impôts sur les revenus, les bénéfices et les plus-values	7,4	11,1	7,1	7,1	7,9	7,9	9,2
Taxes intérieures sur les biens et les services	4,1	4,8	4,5	4,5	4,2	4,2	4,6
Taxes sur les échanges et transactions internationaux	8,8	9,5	10,9	10,9	10,3	10,3	10,3
Autres taxes non pétrolières	1,2	1,8	0,9	0,8	0,9	0,8	1,1
Recettes non fiscales	1,2	1,7	1,1	1,2	1,2	1,2	1,3
Dons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total dépenses et prêts nets	42,3	46,1	60,9	50,8	48,9	50,0	47,8
Dépenses courantes	28,8	31,3	30,7	30,7	28,8	28,9	28,1
Traitements et salaires	10,3	13,0	13,0	12,7	12,4	12,4	12,1
Biens et services	6,6	7,4	6,9	7,7	6,4	6,5	6,5
Paievements d'intérêts	3,6	2,8	3,8	3,2	3,1	3,1	2,6
Transferts et subventions	8,2	8,1	7,1	7,1	6,9	6,9	6,9
Dépenses en capital ²	12,9	13,1	28,1	18,1	19,5	19,5	18,2
Financées sur ressources intérieures	7,7	7,2	18,9	10,6	14,4	14,4	14,7
Solde global (base engagements)	23,5	11,5	-4,9	9,5	10,7	9,6	11,3
Financement total	-23,5	-11,5	4,9	-9,5	-10,7	-9,6	-11,3
Variation des arriérés	-4,2	-7,2	-0,6	-8,7	0,0	-0,3	-0,1
Emprunts extérieurs (net)	-27,0	-1,9	3,6	-0,2	0,2	0,2	-2,9
Tirages	1,7	3,4	8,0	4,6	4,0	4,0	2,5
Amortissement	-32,9	-5,4	-4,3	-4,8	-3,9	-3,9	-5,3
Financement exceptionnel	4,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Emprunts intérieurs (net)	7,6	-2,4	1,9	-0,6	-10,9	-9,5	-8,3
Système bancaire	8,7	1,3	6,0	-3,4	-8,0	-6,6	-7,4
Secteur non bancaire	-1,1	-3,7	-4,1	2,8	-2,9	-2,9	-0,8
(En milliards de FCFA, sauf indication contraire)							
Total recettes et dons	2 078	1 685	1 837	1 976	2 216	2 216	2 406
Total dépenses et prêts nets	1 336	1 348	1 996	1 664	1 817	1 860	1 946
Solde global	742	338	-159	312	398	355	460
<i>Pour mémoire:</i>							
Solde global (en pourcentage du PIB)	11,4	6,5	-0,1	4,8	0,2	5,0	6,1
Solde primaire hors pétrole à l'exclusion des transferts de capit	-467	-407	-1 063	-692	-792	-837	-760
en pourcentage du PIB non pétrolier	-14,8	-13,9	-32,4	-21,1	-21,3	-22,5	-18,7
PIB non pétrolier aux prix du marché	3 155	2 924	3 279	3 279	3 720	3 720	4 073

Sources : autorités gabonaises et estimations et projections des services du FMI.

¹ Comprend les prises de participation au nom du Fonds gabonais d'investissement souverain.² Comprend les allocations du Fonds d'entretien routier (FER), les fonds spéciaux, les dons en capital et les transferts de capital.

Tableau 3. Gabon : Situation monétaire, 2008–12

	2008 Actual	2009 Est.	2010	2011 Proj.	2012
(En milliards de FCFA, sauf indication contraire)					
Avoirs extérieurs nets	984	1082	1199	1593	2073
(en millions dollars EU)	2044	2291	2362	3038	3933
Avoirs intérieurs nets	155	83	63	-215	-563
Crédits intérieurs	394	390	233	-35	-359
Créances nettes sur l'État	-215	-176	-368	-703	-1097
Créances nettes sur les organismes publics	-21	-14	-14	-14	-14
Créances sur le reste de l'économie	629	579	614	681	751
Autres postes nets	-238	-307	-170	-180	-204
Monnaie au sens large (M2)	1140	1165	1262	1378	1509
Circulation fiduciaire	229	249	228	250	273
Dépôts	911	916	1034	1129	1236
(Variation en pourcentage de M2 en début de période)					
Avoirs extérieurs nets	2,9	9,6	10,1	31,2	34,8
Avoirs intérieurs nets	-3,2	-6,3	-1,7	-22,0	-25,3
Crédit intérieur	-1,3	-0,3	-13,5	-21,2	-23,5
Créances nettes sur l'État	-6,1	3,5	-16,5	-26,5	-28,6
Créances sur le reste de l'économie	0,7	0,7	0,0	0,0	0,0
Autres postes nets	-1,9	-6,1	11,8	-0,8	-1,8
(Variation annuelle en pourcentage)					
<i>Pour mémoire:</i>					
Monnaie au sens large (M2)	8,8	2,2	8,3	9,2	9,5
Base monétaire	37,2	-4,3	0,6	9,2	9,5
Crédit à l'économie	6,0	-7,9	6,0	10,8	10,3
Crédit au secteur privé (en % du PIB hors pétrole)	19,9	19,8	18,7	18,3	18,4
M2 en pourcentage du PIB global	17,5	22,5	19,6	19,3	19,9

Source : Autorités gabonaises et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 4. Gabon : Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2003–10

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010 ¹
Fonds propres								
Fonds propres réglementaires/actifs pondéré	19,9	22,3	19,8	17,8	14,3	19,4	24,0	22,6
Fonds propres/total des actifs	13,1	13,2	11,1	10,2	7,0	10,7	16,2	11,3
Qualité des actifs								
Prêts bancaires improductifs/total des prêts	13,9	16,0	14,1	10,7	7,6	8,5	7,2	9,9
Provisions bancaires pour prêts improductifs	53,9	53,6	55,5	57,4	59,8	61,4	71,0	56,8
Bénéfices et rentabilité								
Rendement des actifs	0,7	2,8	2,6	2,5	2,7	1,8	2,8	...
Rendement des fonds propres	5,7	21,3	21,1	23,5	32,3	20,8	17,2	...
Liquidité								
Actifs liquides/passifs à court terme	33,0	55,7	60,1	57,9	107,0	52,4	62,2	...

Sources: BEAC, COBAC et estimations des services du FMI à l'aide des définitions du "Guide d'établissement des indicateurs de solidité financière".

¹ Les données de 2010 pour les ratios de fonds propres ont été actualisées en juin et les données de qualité des actifs l'ont été en août.

Note : ... = non disponible.

Tableau 5. Gabon : Balance des paiements, 2008–15

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	Est.	Est.			Proj.			
	(en millions de dollars EU)							
Solde des transactions courantes	3381	864	1336	1577	1471	917	912	808
Biens (net)	7171	3642	4655	5209	5260	4636	4646	4606
Exportations de biens, (f.à.b.)	9404	5950	7469	8071	8232	7724	7741	7813
Hydrocarbures	7519	5192	6531	6781	6892	6415	6391	6403
Bois d'œuvre	400	352	172	139	155	123	126	129
Manganèse	1396	342	702	1080	1113	1111	1144	1196
Importations de biens (f.à.b.)	-2233	-2307	-2814	-2861	-2972	-3088	-3094	-3207
Secteur pétrolier	-502	-400	-552	-373	-338	-338	-337	-338
Autres	-1730	-1907	-2262	-2488	-2634	-2751	-2757	-2869
Services (net)	-1688	-1521	-1594	-1806	-1902	-1933	-1909	-1970
Autres services privés	-473	-448	-574	-596	-616	-593	-593	-605
Revenu (net)	-1849	-1076	-1506	-1594	-1643	-1545	-1583	-1584
Revenu des intérêts des administrations publiques	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres secteurs	-1849	-1076	-1506	-1594	-1643	-1545	-1583	-1584
Transferts courants (net)	-255	-182	-219	-233	-244	-241	-242	-244
Compte de capital	297	3	0	0	0	0	0	0
Compte d'opérations financières	-2856	-868	-956	-902	-604	-138	-53	103
Investissements directs (net)	764	587	531	728	741	755	664	615
Investissements de portefeuille (net)	108	0	0	0	0	0	0	0
Autres actifs et passifs d'investissement (net)	-3728	-1455	-1487	-1630	-1345	-894	-716	-512
Transactions à moyen et long terme	-2408	-266	-219	-221	-462	-432	-383	-390
Administrations publiques	-2224	-121	-15	12	-222	-206	-167	-177
Banques	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres secteurs	-184	-145	-204	-233	-240	-225	-217	-213
Transactions à court terme	-2235	-1144	-1629	-1598	-1044	-824	-788	-770
Administrations publiques	0	0	0	0	0	0	0	0
Banques	1118	-208	149	-7	-43	-19	0	0
Autres secteurs	-2438	-982	-1417	-1402	-840	-443	-333	-122
Erreurs et omissions	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global	821	-1	380	675	867	778	859	911
Financement	-821	1	-380	-744	-867	-778	-859	-911
Variations des avoirs de réserve des autorit. mon.	-821	1	-380	-744	-867	-778	-859	-911
Utilisation du crédit et des prêts du FMI (net)	25	0	0	0	0	0	0	0
Financement exceptionnel	0	0	0	0	0	0	0	0
Variation des arriérés (net)	0	0	0	0	0	0	0	0
Allègement de la dette	0	0	0	0	0	0	0	0
Rééchelonnement	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Pour mémoire:</i>	(En pourcentage du PIB)							
Solde des transactions courantes	23,3	7,9	10,5	11,6	10,2	6,2	6,0	5,2
Pétrole	32,9	30,8	31,1	31,7	30,6	27,8	26,6	26,0
Hors pétrole	-9,6	-22,9	-20,5	-20,1	-20,4	-21,5	-20,6	-20,8
Comptes de capital et des opérations financières	-17,6	-7,9	-7,5	-6,6	-4,2	-0,9	-0,3	0,7
Solde global	5,7	0,0	3,0	5,0	6,0	5,3	5,7	5,8
	(En milliards de dollars EU, sauf indication contraire)							
Reserves officielles imputées au Gabon	2,9	2,0	2,1	2,9	4,2	5,8	7,3	8,8
Reserves officielles brutes de la CEMAC	14,8	13,6	17,1	22,2	27,9	33,9	39,7	45,0
(mois d'importation de BSNF de la CEMAC)	6,6	5,9	7,0	9,1	11,3	13,5	15,6	15,0
(pourcentage de la monnaie au sens large)	117,6	106,4	132,6	158,8	180,6	200,3	219,5	232,8

Sources : autorités gabonaises et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 6. Gabon : Dette extérieure, 2008–12

	2008	2009	2010	2011	2012
	Est.			Proj.	
(En millions de dollars EU, sauf indication contraire)					
Stocks de la dette					
Total dette extérieure (FMI inclus)	2 264	2 054	1 999	1 944	1 879
Multilatérale	353	280	268	265	288
Bilatérale	947	924	941	914	830
<i>Dont</i> : Club de Paris	790	707	635	567	444
Dette commerciale	964	850	790	765	761
Obligation internationale	940	850	790	765	761
Service de la dette					
Principal					
Total (FMI inclus)	2 345	329	314	302	268
Multilatérale	83	63	57	66	53
Bilatérale	2 115	174	149	212	192
<i>Dont</i> : Club de Paris	2 097	138	138	156	176
Dette commerciale	147	93	107	25	23
Intérêts					
Total (FMI inclus)	183	136	159	171	172
Multilatérale	18	20	21	47	19
Bilatérale	77	43	82	60	64
<i>Dont</i> : Club de Paris	70	38	71	49	52
Dette commerciale	89	73	74	66	66
(En pourcentage)					
<i>Pour mémoire:</i>					
Service de la dette/exportations (%)	27,0	8,1	7,3	5,8	5,3
Dette publique extérieure /PIB (%)	15,6	18,8	15,7	14,3	13,1
Dette publique extérieure/exportations (%)	23,4	32,4	25,6	22,9	21,7

Source : autorités gabonaises et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 7. Gabon : Objectifs du Millénaire pour le développement, 1990–2008

Indicateurs	1990	1995	2000	2005	2008
Objectif 1: Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim					
Ratio emploi/population, + 15 ans, total (%)	58	60	59	58	58
Ratio emploi/population, 15–24 ans, total (%)	37	40	38	35	33
Taux de prévalence de la malnutrition (% de la population)	9
Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous					
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe pertinent)	62	68	72	70	...
Scolarisation primaire totale (%)	...	92	82
Objectif 3: Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes					
Proportion de sièges occupés par les femmes dans les parlements nationaux (%)	13	...	8	9	17
Ratio scolarisation filles/garçons dans le primaire (%)	100	99	100	99	...
Objectif 4: Réduire la mortalité infantile					
Vaccination, rougeole (% enfants de 12–23 mois)	76	57	55	55	55
Taux de mortalité, nouveau-né (pour 1000 naissances vivantes)	68	64	61	56	53
Taux de mortalité, enfants de - de 5 ans (pour 1000)	93	87	83	77	71
Objectif 5: Améliorer la santé maternelle					
Births attended by skilled health staff (in percent)	86
Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100.000 naissances vivantes)	260	250	260	260	260
Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies					
Incidence de la tuberculose (pour 100.000 personnes)	150	150	250	320	450
Taux de prévalence du VIH, total (% population 15–49 ans)	0,9	3,0	5,3	6,0	5,9
Taux de détection des cas de tuberculose (toutes formes)	65	68	73	56	69
Objectif 7: Assurer un environnement durable					
Émissions deCO2 (tonnes métriques par habitant)	7	4	1	1	1
Proportion de zones forestières (% de la surface)	85,1	84,9	84,7	84,5	84,4
Meilleur système d'assainissement (% population avec accès)	...	36	36	33	33
Source d'eau meilleure (% population avec accès)	...	84	85	86	87
Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement					
APD nette reçue par habitant (\$EU courants)	142	132	9	44	38
Service de la dette (PGE et IMF uniquement, % des exportations, hors envois de fonds)	5	15	9	3	...
Utilisateurs d'Internet (pour 100 habitants)	0,0	0,0	1,2	4,9	6,2
Abonnements téléphone portable (pour 100 habitants)	0	0	10	54	90
Lignes de téléphone (pour 100 habitants)	2	3	3	3	2

Source : Banque mondiale, Groupe des données sur le développement

Note: ...= non disponible.

Appendice I : Évaluation de la viabilité de la dette

Viabilité de la dette extérieure

Volume et structure de la dette. La dette extérieure du Gabon se chiffrait à 2,1 milliards de dollars EU (18,8 % du PIB) à la fin de 2009 (tableau A1). La part de la dette bilatérale était de 45 % et celle des obligations émises en 2007 de 41 %, le reste de la dette étant dû à des institutions multilatérales.

Scénario de référence. Dans le scénario de référence, nous supposons que le déficit budgétaire primaire hors-pétrole à moyen terme tombe de 21,1 % du PIBHP en 2010 à 14 % en 2015. La croissance du PIB réel hors-pétrole augmente régulièrement, passant de -0,5 % en 2009 à environ 6,1 % en 2010, puis diminue progressivement pour se chiffrer à 3,2 % en 2015. Les taux d'intérêt gabonais suivent étroitement les taux d'intérêt mondiaux dont font état les projections. Les cours internationaux du pétrole et des autres produits de base reflètent les projections des Perspectives de l'économie mondiale jusqu'à la fin de 2015. En vertu de ce scénario, le ratio dette/PIB continue de diminuer pour tomber à 11,7 % du PIB en 2015, grâce à la réduction de la dette attribuable aux excédents primaires, à la croissance économique et au faible niveau des paiements d'intérêt.

Chocs. De graves risques pèsent sur ces perspectives. Si l'impact des variations des taux d'intérêt, de la croissance hors-pétrole et du choc de la dépréciation est faible, le choc du solde courant mesuré par le choc des cours du pétrole inverse la tendance à la baisse du ratio dette/PIB qui atteint 37,4 % à l'horizon 2015.

- Une hausse permanente du taux d'intérêt réel de 90 points de base (un demi écart-type par rapport à sa distribution antérieure) par rapport au scénario de référence porte le ratio dette/PIB à 13,4 % (deuxième graphique A1).
- Une baisse permanente du PIB hors-pétrole de l'ordre de 1 point de pourcentage (un demi écart-type par rapport à sa distribution antérieure) porte la dette à 14,8 % du PIB (troisième graphique A1).
- Une baisse permanente des cours du pétrole de l'ordre de 13 dollars EU le baril (un demi écart-type par rapport à leur distribution antérieure) provoque une hausse substantielle du ratio dette/PIB qui passe à 37 % (quatrième graphique A1).
- Une combinaison des trois précédents chocs (un quart d'écart-type par rapport à leur distribution antérieure) porte le ratio dette/PIB à 24 % (cinquième graphique A1).
- Une dépréciation réelle de 30 % provoque une hausse du ratio dette/PIB de cinq points de pourcentage, ce ratio se stabilisant à environ 19 % à l'horizon 2015 (sixième graphique A1).

Tableau A1. Gabon : Cadre de viabilité de la dette extérieure, 2005/2015
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Réal					Projections					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Référence: dette extérieure	41,6	32,5	34,9	15,6	18,8	15,7	14,3	13,1	12,6	12,2	11,7
Variation de la dette extérieure	-27,2	-9,1	2,5	-19,3	3,2	-3,0	-1,4	-1,2	-0,5	-0,4	-0,5
Flux générateurs d'endettement extérieur identifiés (4+8+9)	-35,3	-22,7	-29,3	-35,6	-8,2	-15,6	-17,8	-15,9	-11,6	-10,7	-9,4
Déficit des transactions courantes, hors paiement d'intérêts	-26,0	-17,3	-18,6	-24,5	-9,1	-11,8	-12,9	-11,4	-7,4	-7,0	-6,0
Déficit de la balance des biens et services	-38,5	-31,4	-31,5	-37,7	-19,4	-24,1	-25,0	-23,4	-18,4	-18,1	-16,9
Exportations	68,3	61,8	62,1	66,6	57,9	61,6	62,4	60,4	55,8	54,3	53,4
Importations	29,8	30,4	30,6	28,9	38,5	37,5	37,4	37,0	37,4	36,2	36,4
Flux nets de capitaux non générateurs d'endettement (négati	0,1	-3,5	-6,7	-5,3	-5,4	-4,2	-5,4	-5,2	-5,1	-4,4	-3,9
Dynamique automatique de la dette ¹	-9,4	-1,9	-4,0	-5,9	6,3	0,3	0,4	0,8	1,0	0,6	0,6
Contribution du taux d'intérêt nominal	2,4	2,0	1,7	1,3	1,2	1,3	1,3	1,2	1,2	1,0	0,9
Contribution de la croissance du PIB réel	-1,7	-0,4	-1,5	-0,6	0,3	-0,9	-0,8	-0,4	-0,2	-0,3	-0,3
Contribution de la variation des prix et des taux de change ²	-10,1	-3,4	-4,2	-6,5	4,8
Résiduel, y compris variations des avoirs extérieurs bruts (2-3)	8,1	13,6	31,7	16,3	11,3	12,6	16,3	14,6	11,1	10,3	8,9
Ratio dette extérieure/exportations (en %)	60,9	52,5	56,2	23,4	32,4	25,6	22,9	21,7	22,5	22,4	21,9
Besoins de financement extérieur bruts (en milliards de dollars I	-2,0	-1,5	-2,0	-3,4	-0,9	-1,3	-1,6	-1,5	-0,9	-0,9	-0,8
en pourcentage du PIB	-24,1	-15,5	-16,9	-23,2	-7,9	-10,5	-11,6	-10,2	-6,2	-6,0	-5,2
Principales hypothèses macroéconomiques à la base du scénario de référence											
Croissance du PIB réel (en %)	3,0	1,2	5,6	2,3	-1,4	5,7	5,6	3,3	1,6	2,6	2,5
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en %)	17,2	8,9	14,8	22,8	-23,6	9,7	1,4	2,3	0,7	0,5	0,3
Taux d'intérêt nominal extérieur (en %)	4,1	5,2	6,3	4,5	6,0	7,7	8,6	8,9	9,4	7,8	7,2
Croissance des exportations (en dollars EU, en %)	25,6	5,8	21,1	34,7	-34,5	23,3	8,5	2,2	-5,4	0,4	1,0
Croissance des importations (en dollars EU, en %)	6,6	19,0	21,6	18,4	0,5	12,8	6,8	4,6	3,5	-0,1	3,4
Solde des transactions courantes, hors paiement d'intérêts	26,0	17,3	18,6	24,5	9,1	11,8	12,9	11,4	7,4	7,0	6,0
Entrées nettes de capitaux non génératrices d'endettement	-0,1	3,5	6,7	5,3	5,4	4,2	5,4	5,2	5,1	4,4	3,9

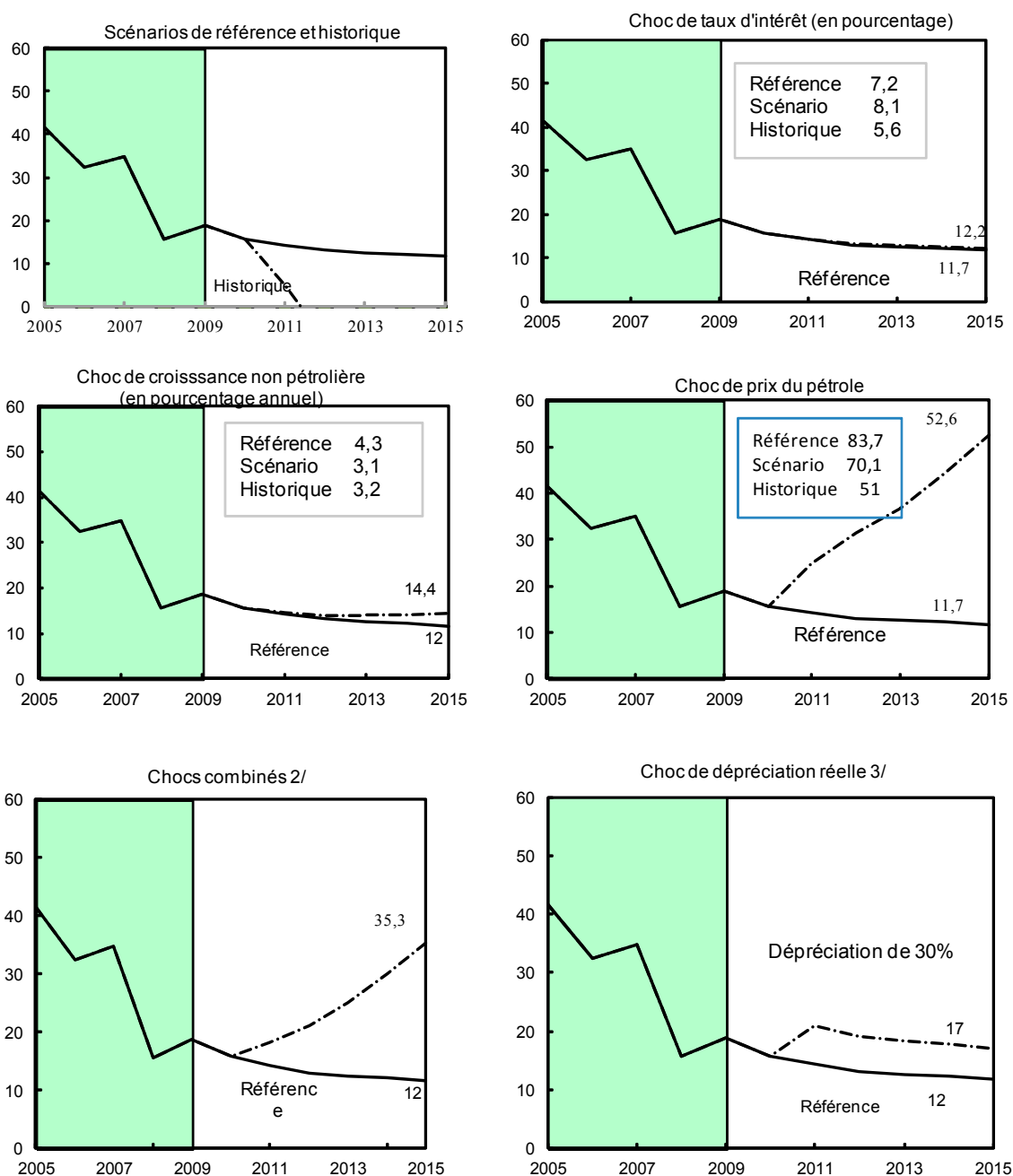
¹ Calculée comme $[r - g - \rho(1+g) + ea(1+r)] / (1+g+r+gr)$ fois le stock de la dette de la période précédente, où r = taux d'intérêt effectif nominal de la dette extérieure; r = variation du déflateur du PIB en dollars EU, g = taux de croissance du PIB réel, e = appréciation nominale (augmentation de la valeur du dollar en monnaie locale) et a = part de la dette extérieure libellée en monnaie nationale.

² La contribution des variations de prix et de taux de change est définie comme $[-\rho(1+g) + \alpha(1+r)] / (1+g+\rho+g\rho)$ fois le stock de la dette de la période précédente. ρ augmente avec l'appréciation de la monnaie nationale ($\epsilon > 0$) et l'augmentation de l'inflation (basée sur le déflateur du PIB).

³ Pour les projections, ce poste comprend l'impact de la variation des prix et taux de change. Les valeurs importantes de résiduel en 2012-2015 s'expliquent par la réduction projetée de l'épargne publique durant cette période.

⁴ Déficit du solde des transactions courantes plus amortissement de la dette à moyen et long terme plus dette à court terme à la fin de la période précédente. Déficit du secteur public plus amortissement de la dette du secteur public à moyen et long terme plus dette à court terme à la fin de la période précédente.

Graphique A1. Gabon : Viabilité de la dette extérieure : Tests paramétrés1/
(dette extérieure en pourcentage du PIB)



Sources : Fonds monétaire international, données équipe-pays, et estimations des services.

1/ Les parties ombrées correspondent à des données réelles. Les chocs sont des chocs permanents d'un demi-écart type. Les chiffres des encadrés sont des projections moyennes pour les variables respectives des références et scénarios présentés. Des moyennes historiques sur dix ans sont également indiquées.

2/ Chocs permanents d'un quart d'écart type sur les taux d'intérêt, taux de croissance hors-pétrole et cours du pétrole.

3/ Dépréciation réelle ponctuelle de 30% en 2011.

Viabilité de la dette budgétaire

L'analyse ne couvre que la dette de l'administration centrale, les informations disponibles pour les autres administrations étant limitées. Les conclusions reflètent l'analyse de la viabilité de la dette extérieure :

Les scénarios fondés sur des moyennes historiques et les tests de résistance classiques confirment la trajectoire baissière et modérée de la dette pour la période couverte par les prévisions. Les projections des scénarios historiques diffèrent de celles du scénario de référence à deux égards : une croissance annuelle moyenne du PIB supérieure de 0,6 % et un excédent primaire inférieur de 4,2 %. En vertu du scénario de référence, le ratio d'endettement du secteur public diminue progressivement pour se stabiliser à 14,4 % du PIB en 2015. Même dans les tests de résistance classiques, le niveau projeté de la dette publique demeure bien en deçà de 40-60 % du PIB, fourchette jugée souvent trop élevée pour un marché émergent.

Tableau A2. Gabon : Cadre de viabilité de la dette du secteur public, 2005-15
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Réal					Projections						Solde primaire stabilisateur de dette ⁹
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Dette du secteur public ¹	53,8	42,1	43,2	20,8	26,4	21,4	18,6	16,3	15,5	15,0	14,4	0,6
dont : libellée en devises	41,6	32,5	34,9	15,6	18,8	15,7	14,3	13,1	12,6	12,2	11,7	
Variation de la dette du secteur public	-11,3	-11,7	1,1	-22,4	5,5	-5,0	-2,8	-2,3	-0,8	-0,5	-0,6	
Flux générateurs d'endettement identifiés (4+7+12)	-19,8	-14,1	-15,5	-19,8	0,0	-11,3	-8,3	-8,4	-6,7	-7,0	-7,1	
Déficit primaire	-11,4	-11,6	-10,6	-13,2	-8,1	-7,9	-7,9	-8,5	-7,3	-7,5	-7,6	
Recettes et dons	31,4	31,7	29,5	31,9	32,6	30,7	31,1	31,8	31,3	31,0	30,9	
Dépenses primaires (hors intérêts)	20,0	20,1	18,9	18,8	24,5	22,8	23,2	23,3	23,9	23,6	23,3	
Dynamique automatique de la dette ²	-8,3	-2,5	-4,6	-6,7	8,1	-3,4	-0,4	0,2	0,7	0,5	0,5	
Contribution de l'écart taux d'intérêt/croissance ³	-8,3	-2,2	-2,1	-4,6	7,0	-3,4	-0,4	0,2	0,7	0,5	0,5	
dont : contribution du taux d'intérêt réel	-6,6	-1,6	0,0	-3,8	6,6	-2,2	0,7	0,7	0,9	0,9	0,9	
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-1,6	-0,6	-2,1	-0,9	0,4	-1,2	-1,1	-0,6	-0,3	-0,4	-0,4	
Contribution de la dépréciation du taux de change ⁴	-0,1	-0,3	-2,6	-2,0	1,1	
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Produit des privatisations (négatif)	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Comptabilisation de passifs implicites ou conditionnels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Autres (à préciser, recapitalisation bancaire par exemple)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Résiduel, y compris variations des actifs (2-3) ⁵	8,4	2,4	16,6	-2,5	5,5	6,3	5,5	6,0	5,9	6,5	6,5	
Ratio dette secteur public/recettes ¹	171,6	132,8	146,4	65,3	81,0	69,7	59,8	51,1	49,5	48,2	46,6	
Besoins de financement bruts ⁶	-3,0	-3,9	-3,2	6,6	0,6	0,8	-4,1	-4,3	-3,6	-4,1	-4,3	
en milliards de dollars EU	-0,3	-0,4	-0,4	1,0	0,1	0,1	-0,6	-0,6	-0,5	-0,6	-0,7	
Scénario avec principales variables à leur moyenne historique ⁷						20,7	14,5	9,2	3,9	-0,5	-4,7	0,2
Scénario sans changements de politiques (solde primaire constant) en 2010-15						21,1	18,1	16,2	14,6	13,4	12,4	0,6
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires à la base du scénario de référence												
Croissance du PIB réel (en % de variation)	3,0	1,2	5,6	2,3	-1,4	5,7	5,6	3,3	1,6	2,6	2,5	
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette publique (en %) ⁸	5,2	4,7	5,6	4,8	6,1	8,4	8,4	7,1	7,1	6,8	7,0	
Taux d'intérêt réel moyen (en %)	-11,8	-3,2	0,4	-9,9	25,5	-9,5	3,7	4,3	5,9	5,7	6,2	
Appréciation nominale (en %)	0,2	0,9	9,1	7,0	-5,2	
Taux d'inflation (déflateur du PIB en monnaie locale, % de variation)	17,0	7,9	5,2	14,7	-19,4	18,0	4,8	2,8	1,2	1,0	0,8	
Croissance des dépenses primaires réelles (corrégée du déflateur du PIB, en %)	10,6	2,2	-1,1	1,7	28,6	-1,6	7,5	3,5	4,5	1,2	1,2	
Déficit primaire	-11,4	-11,6	-10,6	-13,2	-8,1	-7,9	-7,9	-8,5	-7,3	-7,5	-7,6	

¹ Dette brute de l'administration centrale.

² Calculée comme $[(r - p(1+g) - g + ae(1+r))/(1+g+p+gp)]$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt; p = taux de croissance du déflateur du PIB; g = taux de croissance du PIB réel; a = part de la dette libellée en devises; et e = dépréciation nominale du taux de change (augmentation de la valeur du dollar en monnaie locale).

³ La contribution du taux d'intérêt réel est calculée à partir du dénominateur de la note 2/ par l'expression $r - \pi(1+g)$ et la contribution du taux de croissance réel par -g.

⁴ La contribution du taux de change est calculée à partir du numérateur de la note 2/ par l'expression $ae(1+r)$.

⁵ Pour les projections, ce poste comprend les variations de taux de change.

⁶ Déficit du secteur public plus amortissement de la dette du secteur public à moyen et long terme plus dette à court terme à la fin de la période précédente.

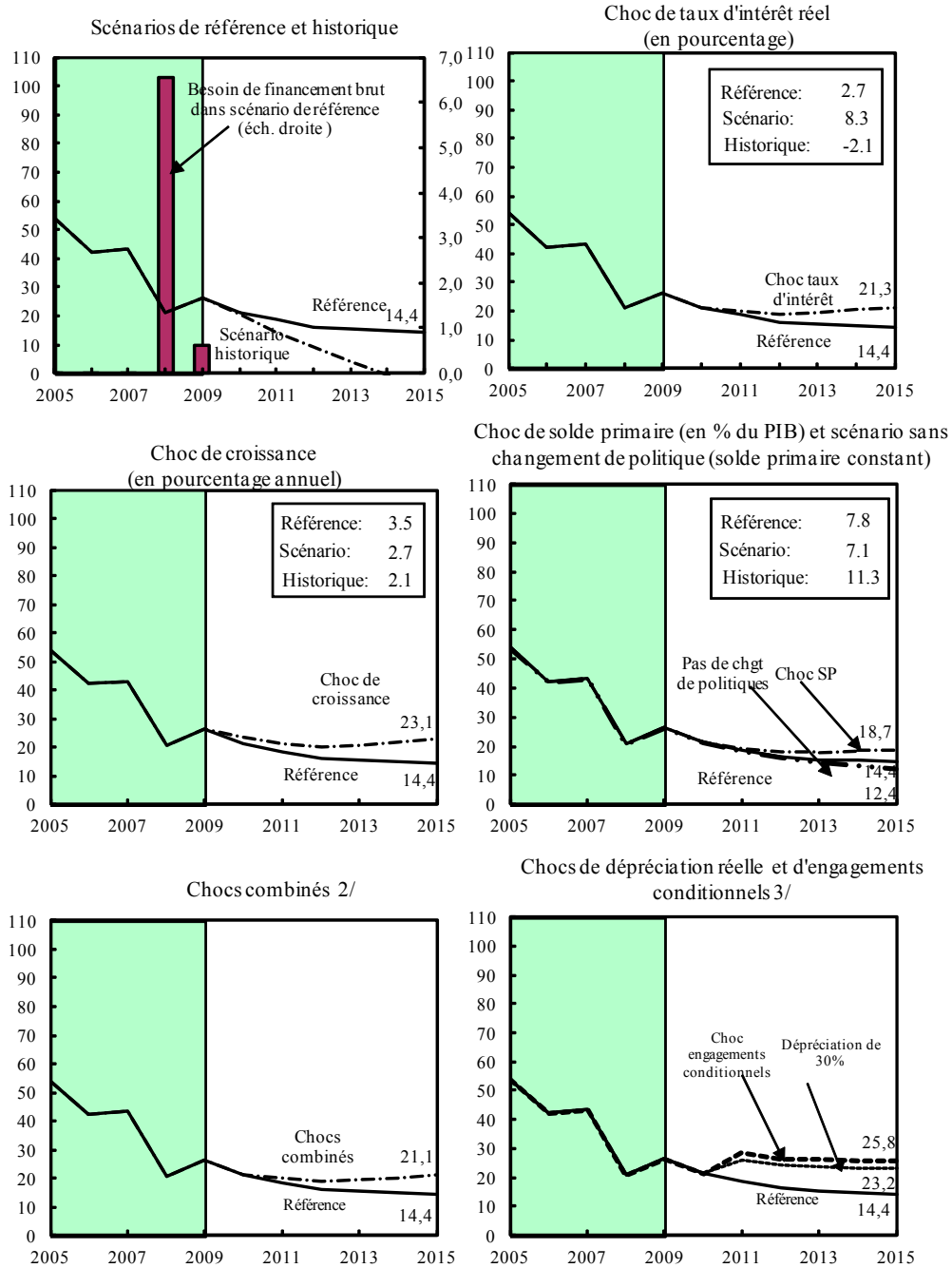
⁷ Les principales variables comprennent la croissance du PIB réel, le taux d'intérêt réel et le solde primaire en pourcentage du PIB.

⁸ Charges d'intérêt nominales divisées par stock de la dette de la période précédente.

⁹ En partant de l'hypothèse que les principales variables (croissance PIB réel, taux d'intérêt réel et autres flux générateurs d'endettement identifiés) se maintiennent au niveau de la dernière année de projection.

Note: ... = non disponible

Graphique A2. Gabon : Viabilité de la dette publique : Tests paramétrés 1/
(dette publique en pourcentage du PIB)



Sources : Fonds monétaire international, données équipe-pays, et estimations des services .
 1/ Les parties ombrées correspondent à des données réelles. Les chocs sont des chocs permanents d'un demi-écart type. Les chiffres des encadrés sont des projections moyennes pour les variables respectives des références et scénarios présentés. Des moyennes historiques sur sept ans sont également indiquées.
 2/ Chocs permanents d'un quart d'écart type sur les taux d'intérêt, taux de croissance et solde primaire.
 3/ Dépréciation réelle ponctuelle de 30% et choc d'engagements conditionnels de 10% du PIB en 2011, la dépréciation réelle étant définie comme une dépréciation nominale (mesurée par la perte de valeur de la monnaie locale par rapport au dollar en pourcentage) moins l'inflation intérieure (à partir du déflateur du PIB).

FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

GABON

Rapport des services du FMI sur les consultations de 2010 au titre de l'article IV

Annexe d'information

Préparé par le Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Sharmini Coorey et Dhaneshwar Ghura

3 Février 2011

- **Relations avec le FMI.** Le Gabon est membre du Fonds monétaire international depuis 1963. Les pays membres de la CEMAC ont accepté les obligations de l'article VIII en juin/juillet 1996. L'accord de confirmation triennal d'un montant d'environ 118 millions de dollars EU a pris fin en mai 2010, avec l'achèvement des trois premières revues seulement. Ce programme appuyé par le FMI a été difficile à maintenir en raison de dérapages budgétaires récurrents.
- **Relations avec la Banque mondiale.** La Banque mondiale a signé avec le gouvernement gabonais un accord de service de 10 millions de dollars EU, portant sur un appui sectoriel ainsi qu'une analyse exhaustive de la croissance et une réforme de la gestion des finances publiques.
- **Régime de change.** Le Gabon est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). La monnaie unique est le franc CFA qui est rattaché à l'euro au taux fixe de 655,957 francs CFA pour un euro. La taxe prélevée par le Gabon sur les virements constitue une restriction à la réalisation des paiements et transferts afférents aux transactions internationales, et doit être soumise à l'approbation du FMI, conformément à la section 2 (a) de l'article VIII des statuts.
- **Questions d'ordre statistique.** Le Gabon a adhéré au Système général de diffusion des données (SGDD). Si les statistiques fournies sont globalement satisfaisantes pour permettre la surveillance, l'analyse des services du FMI a été altérée par le délai d'établissement et le champ d'application des données budgétaires, la qualité médiocre des statistiques de la balance des paiements, et l'insuffisance des informations sur le coût du travail et la productivité.

Table des matières	Page
Annexes	
I. Relations avec le FMI.....	3
II. Relations avec la Banque mondiale	6
III. Questions d'ordre statistique	12

ANNEXE I. RELATIONS AVEC LE FMI

(au 31 octobre 2010)

I. Date d'admission: 10 septembre 1963Article VIII

II. Compte de ressources générales:	millions de DTS	% Quote-part
<u>Quote-part</u>	154,30	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	153,77	99,66
Position de réserve au FMI	0,54	0,35
Taux de change des avoirs		

III. Département des DTS:	millions de DTS	% Allocation
Allocation cumulative nette	146,72	100,00
Avoirs	132,81	90,52

IV. Encours des achats et des prêts: Néant**V. Derniers accords financiers en date:**

<u>Type</u>	<u>Date de l'accord</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé (millions de DTS)</u>	<u>Montant tiré (millions de DTS)</u>
Accord de confirmation	7 mai 2007	6 mai 2010	77,15	0,00
Accord de confirmation	28 mai 2004	31 juillet 2005	69,44	41,66
Accord de confirmation	23 octobre 2000	22 avril 2002	92,58	13,22

VI. Projections des paiements au FMI (rachats par anticipation)

(millions de DTS, sur la base des ressources utilisées et des avoirs actuels en DTS):

	<u>Echéances</u>				
	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Principal					
Commissions/Intérêts	0,11	0,06	0,06	0,06	0,06
Total	<u>0,11</u>	<u>0,06</u>	<u>0,06</u>	<u>0,06</u>	<u>0,06</u>

VII. Mise en œuvre de l'initiative PPTE: Sans objet**VIII. Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM):**
Sans objet

IX. Evaluation des sauvegardes:

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est la banque centrale régionale des états d'Afrique centrale. La dernière évaluation en date des sauvegardes à la BEAC a été achevée le 6 juillet 2009. Il ressort de cette évaluation que les recommandations précédentes sur les sauvegardes en matière d'information financière, d'audit et de contrôle internes ont été peu appliquées et qu'en raison de l'évolution du profil de risque des avoirs en devises de cette institution, de nouvelles mesures s'imposent pour renforcer les sauvegardes à la BEAC. A la suite de la découverte d'une fraude au bureau de Paris, une série de premières mesures suivie de mesures de sauvegarde à plus long terme ont été convenues entre le FMI et la BEAC, afin de poursuivre les programmes des pays. En décembre 2009, la BEAC a adopté un plan d'action destiné à réformer sa propre gouvernance et renforcer les principales sauvegardes. Tout en continuant à mettre en œuvre le plan d'action de 2009, la BEAC a adopté des mesures complémentaires pour remédier aux lacunes révélées par le premier audit spécial.

X. Régime de change:

Le Gabon est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), dont la monnaie commune est le franc CFA, rattaché à l'euro au taux fixe de 655,957 FCFA pour un euro. Le Gabon n'a pas de monnaie officielle distincte.

Comme les autres membres de la CEMAC, le Gabon a accepté les obligations des sections 2.3 et 2.4 de l'Article VIII des statuts du FMI. Le Gabon prélève une taxe sur tous les virements, y compris ceux liés à la réalisation des paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes, ce qui constitue une restriction de change qui doit être soumise à l'approbation du FMI, conformément à la section 2 (a) de l'Article VIII des statuts.

XI. Consultations au titre de l'article IV:

- (a) Les consultations avec le Gabon se déroulaient selon un cycle de 24 mois lorsque l'Accord de confirmation suivait son cours, et sont depuis lors passées à un cycle de 12 mois.
- (b) Le Conseil d'administration a achevé les dernières consultations au titre de l'article IV avec le Gabon le 28 juillet 2008.

XII. Participation au PESF:

Un module national du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) mené conjointement par le FMI et la Banque mondiale a été achevé pour le Gabon en 2002 et examiné par le Conseil d'administration en mars de la même année (rapport du FMI N° 02/98). Un module régional du PESF pour la CEMAC a été achevé et examiné par le Conseil d'administration en 2006 (rapport du FMI N°. 06/321).

XIII. Assistance technique:

A. Centre régional d'assistance technique en Afrique centrale (AFRITAC Centre)

<i>Domaine</i>	<i>Objet</i>	<i>Date de prestation</i>
Contrôle bancaire	Contrôle basé sur les risques	Octobre 2010
Gestion des finances publiques	Forum des hauts fonctionnaires responsables du Budget	Sept. 2010
Statistiques	Atelier de formation au logiciel ERETES	Juillet 2010
Gestion des finances publiques	Définition des budgets-programmes	Avril 2010
Administration des recettes	Fiscalité des petites entreprises	Mars 2010
Gestion de la dette	Evaluation des besoins en assistance technique de phase II	Décembre 2009
Statistiques	Atelier de formation au logiciel ERETES	Juillet 2009
Gestion des finances publiques	Comptabilité des finances publiques	Octobre 2009
Statistiques	Atelier de formation au logiciel ERETES	Juillet 2009
Gestion des finances publiques	Dépenses publiques et responsabilité financière	Avril 2009
Administration des recettes	Lutte contre la fraude fiscale	Mars 2009
Statistiques	Statistiques des entreprises dans la comptabilité nationale	Février 2009
Contrôle bancaire	Application aux banques des IAAS	Février 2009
Gestion de la dette	Mobilisation de l'épargne dans les pays d'Afrique Centrale	Janvier 2009
Gestion des finances publiques	Contrôle interne et audit public	Octobre 2009
Gestion des finances publiques	Séminaire sur la gestion de trésorerie	Mars 2008
Statistiques économiques	Comptabilité nationale	Mars/Oct. 2008
Administration des recettes	Renforcement de l'administration fiscale	Février 2008
Administration des recettes	Assistance dans la mise en œuvre des réformes	Février 2008

B. Siège du FMI

<i>Département</i>	<i>Objet</i>	<i>Date de prestation</i>
FAD	Mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances	Juillet 2010
MCM	Gestion de la dette publique	Janvier 2010
MCM	AFRITAC Centre: dette publique	Octobre 2010
MCM	Dette publique	Février 2010
MCM	Dette publique	Février 2009
FAD	Administration des recettes : bilan des réformes et étapes suivantes	Sept. 2008
FAD	Séminaire sur la gouvernance dans les contrats pétroliers et gaziers	Avril 2008
MCM	Dette publique : élaboration du manuel pour le Gabon	Nov. 2007 / Avril 2008
LEG	Développement de l'agence d'investigation financière	Juin 2007
FAD	Analyse des impacts sur la pauvreté et le social	Janvier 2007

XIV. Représentant résident:

Le FMI n'a plus de représentant résident à Libreville où le fonctionnement de son bureau est assuré par un économiste local.

ANNEXE II. RELATIONS AVEC LA BANQUE MONDIALE

(Mise à jour au 9 décembre 2010)

40. Le Gabon est l'un des rares pays d'Afrique admis à emprunter à la BIRD. La Banque mondiale travaille en étroite collaboration avec l'équipe du FMI pour accompagner les mesures structurelles, notamment celles liées à la réforme de la GFP et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Stratégie et opérations de prêt du Groupe de la Banque mondiale

Le Conseil des administrateurs a approuvé la dernière stratégie d'aide-pays pour le Gabon le 24 mai 2005, et a examiné un rapport sur son état d'avancement le 17 janvier 2008. Des discussions sont actuellement en cours avec le nouveau gouvernement pour déterminer les domaines qui, à son avis, nécessitent en priorité l'aide de la Banque mondiale dans le cadre d'une nouvelle stratégie (la stratégie d'aide-pays précédente a pris fin en juin 2009). Les domaines de coopération future pourraient être notamment l'énergie, les télécommunications, et l'aménagement urbain. Un prêt de 75 millions de dollars EU destiné au transport routier devrait être présenté au Conseil en 2011 et d'autres opérations de prêt seront définies selon les priorités établies par le gouvernement.

41. En août 2010, un accord triennal de 10 millions de dollars EU d'assistance technique remboursable (ATR) a été signé pour aider les autorités à mettre à jour leur DSRP. Les activités sont axées sur la gestion des finances publiques, l'évaluation des sources potentielles de croissance dans les secteurs non pétroliers, et la mise à jour du profil de pauvreté du pays.

42. En septembre 2010, il y avait cinq projets en cours au Gabon financés par la Banque mondiale, équivalant à un engagement de près de 51 millions de dollars EU. Chaque opération met l'accent sur la promotion de la transparence et de l'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques et sur l'amélioration de l'environnement économique pour inciter le secteur privé à participer. Ces projets sont les suivants :

- Deux opérations de prêt financés par la BIRD : un prêt en faveur de la politique d'amélioration de la gestion des ressources naturelles, approuvé en novembre 2005 (15 millions de dollars EU) et un prêt en faveur d'un programme d'investissements publics pour le développement des infrastructures locales, approuvé en mars 2006 (25 millions de dollars EU);
- Un projet de renforcement des capacités de gestion des ressources naturelles, financé par le Fonds mondial pour l'environnement (10 millions de dollars EU);
- Deux opérations de fonds fiduciaires : un don du FDI pour le renforcement des capacités de gestion des grands projets d'infrastructures (420.000 dollars EU), et un don de préparation lié au *Forest Carbon Partnership Facility* (200.000 dollars EU).

43. L'engagement de la SFI est actuellement de 32,5 millions de dollars EU dans les secteurs du pétrole, du gaz, de l'électricité et des télécommunications, et les services consultatifs pour les investissements étrangers (SCIE) du Groupe de la Banque mondiale ont achevé fin 2004 une étude de diagnostic du climat des investissements. La SFI négocie actuellement un accord de service pour améliorer le climat des affaires. Une garantie de l'AMGI de 61 millions de dollars EU pour la rénovation et la modernisation d'un institut de formation professionnelle a été approuvée par le Conseil en mai 2005. Il s'agit du premier projet de l'AMGI dans le secteur de l'éducation.

Collaboration entre le FMI et la Banque mondiale

Les services du FMI et de la Banque mondiale travaillent en étroite collaboration pour accompagner les réformes destinées à promouvoir la diversification économique et pour coordonner les recommandations de politique générale qu'ils font aux autorités gabonaises. Etant donné les mesures structurelles ambitieuses envisagées dans le programme du gouvernement, la réussite de la mise en œuvre du programme de réformes nécessitera une assistance technique considérable de la part du Groupe de la Banque mondiale, dont les détails sont explicités dans l'accord de service triennal. Cette assistance portera sur l'amélioration du climat des affaires, la gestion efficace et efficiente des fonds publics (avec notamment un CDMT), les politiques de réduction de la pauvreté, la gestion des ressources non renouvelables, et l'identification et la promotion des sources de croissance dans le secteur non pétrolier.

Collaboration entre le FMI et la Banque mondiale dans des domaines particuliers

Domaines auxquels le FMI ne participe pas directement

44. La finalisation de la stratégie gouvernementale de réduction de la pauvreté avec l'appui de la Banque mondiale a permis à l'État de mettre au point sa première stratégie nationale de développement des statistiques. Cette stratégie contribue en permanence à renforcer les capacités dans ce domaine et à accompagner l'Institut national de la statistique (DGS) dans son travail. Au cours de l'été 2005, la Banque mondiale a apporté son assistance financière et technique pour la réalisation d'enquêtes auprès des ménages au moyen d'un questionnaire unifié des indicateurs de développement, afin de mettre à jour les indicateurs sociaux qui nécessitent un suivi annuel. Les résultats de l'enquête à partir de ce questionnaire ont été utilisés pour mettre en forme définitive le DSCR.

45. La Banque mondiale a accompagné le développement des capacités statistiques au Gabon par le biais d'un don spécifique du Programme de renforcement des capacités statistiques d'un montant de 399.850 dollars EU, à mettre à exécution par le bénéficiaire (en l'occurrence le Ministère du Plan), qui a mis en œuvre ce renforcement des capacités entre septembre 2007 et juin 2010. L'objectif du don était d'aider le gouvernement à promouvoir une stratégie nationale de développement des statistiques.

46. Dans le cadre de l'ATR, une analyse de la pauvreté au Gabon est prévue ainsi que des études sur la croissance, ses sources et les contraintes, la diversification des exportations et de l'économie et la compétitivité.

Domaines pilotés par la Banque mondiale dont les analyses servent d'orientation au travail du FMI

47. En novembre 2005, le Conseil de la Banque mondiale a approuvé un prêt de 15 millions de dollars EU à l'appui de la politique de développement de la gestion des ressources naturelles, qui couvre le secteur forestier, l'environnement, la pêche, et les activités minière et pétrolière. Cette opération a pour but d'améliorer l'efficacité dans la gestion des ressources naturelles, d'accélérer le processus de réduction de la pauvreté, de préserver l'environnement, et de diminuer la dépendance du pays à l'égard du pétrole. Dans le secteur pétrolier, ce prêt contribuera à la mise en œuvre de l'ITIE. En mars 2006, le Conseil de la Banque mondiale a également approuvé un don de 10 millions de dollars EU du Fonds Mondial pour l'environnement en faveur des parcs nationaux gabonais. Ce don vise à améliorer la transparence et le respect des lois, à éviter les effets pervers des politiques mises en œuvre, à aider les autorités à mettre en œuvre les réformes, et à donner les moyens aux organisations de la société civile et aux communautés locales de gérer les ressources naturelles. Ce projet devrait permettre d'accroître le nombre de bénéficiaires et de rehausser les normes sociales et environnementales dans les secteurs de la forêt, la pêche, et des mines, contribuant ainsi à diversifier l'économie et réduire sa dépendance à l'égard du pétrole.

48. En juin 2004, la Banque mondiale a achevé un projet pilote de 5 millions de dollars EU de développement des infrastructures au niveau des communautés locales (prêt pour l'apprentissage et l'innovation) destiné à tester les nouvelles méthodes de construction des infrastructures au niveau des communautés locales et à encourager les entrepreneurs locaux. L'objectif était d'améliorer de façon durable les conditions de vie dans certains quartiers pauvres des villes avec la participation maximale de la communauté. Le projet avait également pour but de mettre en place les capacités locales nécessaires pour entreprendre un programme plus vaste de travaux publics ancré au niveau de la communauté. Ce fut une initiative réussie, puisque le 14 mars 2006, la Banque approuvait un prêt de 25 millions de dollars EU destiné (i) à améliorer l'accès aux services de base des populations des zones défavorisées, (ii) et à encourager les PME locales à accéder aux contrats de travaux publics et de génie civil. Ce projet devrait vraisemblablement améliorer l'accès des pauvres aux infrastructures et aux services, encourager le développement des PME, et améliorer la qualité des travaux publics, grâce à une transparence et une efficacité accrues dans la passation des marchés et la gestion des contrats.

49. De nouvelles opérations pourraient porter notamment sur un projet d'électrification rurale de 35 millions de dollars EU. En matière d'électricité, le gouvernement a maintenant exprimé le souhait de collaborer dans les domaines suivants : (i) électrification en zones rurales et périurbaine, (ii) rendement énergétique, (iii) renforcement des capacités institutionnelles notamment en matière de changement climatique, (iv) et possibilités

d'investissements structurels. Il est également possible entre autres qu'un financement supplémentaire soit apporté pour permettre de poursuivre le projet de développement des infrastructures locales qui doit prendre fin en décembre 2011.

50. Dans le cadre de l'ATR, des études sectorielles sont prévues dans le secteur financier, les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, la pêche, le bois, les technologies de l'information et de la communication, et le tourisme. Ces analyses incluraient l'assistance technique à chaque stade de développement des différents secteurs, depuis les études de marché et la première évaluation des investissements nécessaires au développement de chaque secteur, jusqu'à l'assistance technique pour la mise en œuvre d'un plan d'action.

51. La Banque mondiale, par l'intermédiaire de la SEGOM (division chargée des politiques pétrolières, minières et gazières, anciennement COCPO), a accompagné le travail relatif à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) au Gabon (indications sur la « marche à suivre »), en apportant notamment l'appui technique de départ pour aider le gouvernement, les industriels et la société civile à comprendre les principaux aspects de l'ITIE et les avantages qu'elle présente en élargissant la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles.

Domaines de responsabilités partagées

52. **Renforcement de la gestion des finances publiques.** La Banque mondiale et le FMI vont coordonner leur assistance technique en matière de renforcement de la GFP. Leurs domaines d'intervention seront notamment les suivants:

- L'AT de GFP projetée par les deux institutions s'inscrira dans le cadre établi par la mission exhaustive de diagnostic du Département des finances publiques (FAD) de juillet 2010. Cette mission sera suivie de diagnostics plus approfondis.
- Gestion des dépenses : l'AT de la Banque mondiale portera sur la mise au point d'un Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). L'assistance consistera notamment (i) à finaliser le plan d'action prioritaire du DSRP; (ii) à renforcer les systèmes de mise au point du cadre macroéconomique et budgétaire et des CDMT, (iii) et à réviser la circulaire de préparation de la Loi de finances et d'évaluation du système intégré de programmation et de suivi. Les travaux seront réalisés en étroite collaboration avec le FMI qui utilisera le CDMT pour relier les politiques budgétaires au cadre macroéconomique général.
- Gestion de la dette: à partir d'une évaluation des résultats de la gestion de la dette, (qui pourrait démarrer immédiatement après réception d'une demande du gouvernement), la Banque mondiale apportera son AT en vue de mettre au point une stratégie de la dette, créer un office de la dette, et assurer la formation et le soutien nécessaires à la mise en œuvre du plan de réformes.

- Gestion des investissements publics : à partir d'un diagnostic du système en vigueur, la Banque mondiale propose une AT pour contribuer à la conception et la mise en place d'une nouvelle structure de gestion des investissements publics, et à la formation nécessaire correspondante.

53. **Renforcement des politiques fiscales.** Le FMI a reçu une demande d'AT en matière de politique fiscale, axée notamment sur l'impôt sur le revenu des entreprises et la fiscalité des ressources naturelles. Le contrat de service de la Banque mondiale englobe également des aspects liés à la politique fiscale dans le cadre des services consultatifs sur les investissements qui sont une composante de son activité de diagnostic de la croissance. Pour assurer une étroite coordination, la Banque mondiale consultera le Département des finances publiques pour toutes les missions de politique fiscale qui pourraient être prévues, en partageant par exemple les dossiers de missions et en assurant des échanges bilatéraux. En matière de fiscalité des ressources naturelles, le Département des finances publiques mettra l'accent sur les principales recommandations de mesures à prendre, tandis que la Banque mondiale se concentrera sur le secteur à long terme et les efforts de renforcement des capacités (voir ci-dessous).

54. **Renforcement du secteur financier.** Le FMI dispose d'un financement du gouvernement japonais pour un projet destiné à renforcer les services financiers régionaux au sein de la région de la CEMAC. Ce projet sera mené en étroite coordination avec le programme de la Banque mondiale sur l'AT au secteur financier, pour assurer la complémentarité des activités.

55. **Amélioration de la gestion des ressources naturelles.** Le FMI apportera une AT sur la politique fiscale et la fiscalité des ressources naturelles (minières). La Banque mondiale entreprendra une analyse par secteur selon le programme gouvernemental de croissance et de diversification de l'économie, en apportant une AT dans les domaines de l'exploitation minière, la forêt et la pêche.

56. **Industries extractives.** La Banque mondiale apportera une AT dans les domaines suivants: (i) création d'une compagnie pétrolière nationale; (ii) cartographie des principaux gisements miniers à mettre en valeur; (iii) préparation d'un code minier nouveau/révisé; (iv) préparation d'un code hydroélectrique nouveau/révisé.

Domaines pilotés par le FMI dont les analyses servent d'orientation aux programmes appuyés par la Banque mondiale

57. Il s'agit du dialogue sur les questions budgétaires pour déterminer les enveloppes des dépenses de l'État. Le FMI pilote le dialogue sur les mesures destinées à maîtriser certaines dépenses publiques, notamment celles concernant la masse salariale de la fonction publique et la définition du plafond des investissements de l'État. Dans ces domaines, la Banque mondiale veille à ce que ses conseils soient conformes aux recommandations du FMI. Le FMI assure également le suivi de la mise en œuvre des mesures de libéralisation des

échanges prises au sein de la CEMAC (au niveau régional). Ces mesures complètent un programme important de la Banque mondiale destiné à soutenir l'intégration régionale entre les pays de la CEMAC. Elles devraient permettre d'améliorer le climat des affaires et compléteront les travaux de la Banque mondiale (de concert avec la SFI) pour faciliter les investissements.

Domaines auxquels la Banque mondiale ne participe pas directement

58. Ces domaines ont trait au dialogue sur la politique monétaire, les taux d'intérêt, le taux de change, la balance des paiements, et les questions de statistiques et de calculs y afférentes.

ANNEXE III. GABON: QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

1. Les données communiquées comportent des lacunes, mais sont globalement suffisantes pour la surveillance. L'analyse des services du FMI se heurte aux insuffisances en termes d'exactitude, de fiabilité, de périodicité, et de délai d'établissement de certaines données ainsi qu'en termes de cohérence entre les bases de données. Les organismes producteurs de statistiques manquent d'accès aux données sources et de structure institutionnelle pour partager les informations et coordonner leurs efforts de recueil des données.
2. Le Gabon participe au Système général de diffusion des données (SGDD) mais n'a pas actualisé les métadonnées ni pris de mesures d'amélioration depuis 2002. A l'exception des prix à la consommation, les autorités ne transmettent aucune statistique sur le secteur réel ou les finances publiques au Département des statistiques pour publication dans les statistiques financières internationales (*International Financial Statistics* ou *IFS*) ou pour diffusion par voie électronique. Des statistiques économiques et financières détaillées, notamment des séries temporelles historiques longues sont publiées dans les « *Tendances de l'Économie* », publication semestrielle de la Direction générale des statistiques et des études économiques (DGSEE) du Ministère de l'économie, du commerce, de l'industrie et du tourisme. L'évolution sectorielle plus récente est présentée en détails dans le « *Tableau de Bord de l'Économie* », publication trimestrielle du Ministère de l'économie.

Comptabilité nationale

3. L'AFRITAC Centre travaille avec les autorités afin d'intégrer les recommandations méthodologiques du *Système de Comptabilité Nationale 1993*, notamment en matière d'évaluation de la valeur ajoutée sectorielle au prix de base. Les statistiques sur l'évolution du secteur pétrolier et des autres grands secteurs d'exportation reposent sur un ensemble d'indicateurs qui ne reflètent pas toujours dans leur totalité les bénéfices générés par ces activités. Malgré les améliorations apportées récemment aux méthodes d'établissement et de traitement des statistiques du secteur pétrolier, il existe toujours d'importantes incohérences entre les statistiques de la comptabilité nationale et celles de la balance des paiements. Par ailleurs, des enquêtes auprès des ménages doivent être réalisées plus fréquemment pour améliorer la qualité et la quantité des données sur la répartition des revenus et la consommation. Deux missions de l'AFRITAC Centre en 2008 ont apporté une assistance technique sur le traitement des états statistiques et financiers (SFS), ainsi que sur l'utilisation du logiciel Access pour produire ces SFS. Des efforts sont nécessaires pour créer une base de données plus cohérente. Le traitement des SFS de 2007 pour l'établissement des comptes nationaux de la même année devrait être terminé d'ici fin 2008.

Emploi et chômage

4. Il n'y a pas de données disponibles de façon systématique sur la population active totale et le chômage.

Prix

5. En 2007, les autorités ont commencé à publier un indice des prix à la consommation (IPC) amélioré qui reprend le même panier de biens et services que celui de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) de la CEMAC, et utilise un système de pondération issu de l'enquête sur les dépenses des ménages de 2005 au Gabon. Il ne porte néanmoins que sur la capitale du pays, Libreville.

Statistiques des finances publiques

6. Le principal inconvénient de ces statistiques est qu'elles ne couvrent pas la totalité des institutions, puisque les activités de sécurité sociale ne sont pas incluses dans les états relatifs aux opérations des administrations publiques ou de l'administration centrale. Les comptes audités des activités du secteur pétrolier sont en général disponibles une fois par an, et dans certains cas une fois par trimestre, mais toujours avec un important décalage dans le temps. D'autres aspects méritent d'être améliorés, notamment l'enregistrement dans les comptes budgétaires de la formation de capital public financé par les compagnies pétrolières, et l'enregistrement des arriérés intérieurs de l'État.

Statistiques monétaires

7. La Banque des états de l'Afrique centrale (BEAC) transmet régulièrement par voie électronique les statistiques mensuelles sur les données monétaires, les taux d'intérêt et les taux de change du Gabon et des autres pays membres de la CEMAC pour publication dans les *IFS*, mais ces données sont parfois transmises avec retard. Les statistiques monétaires du Gabon ont une couverture exhaustive mais les mouvements transfrontaliers de monnaie entre les pays membres de la CEMAC nuisent à leur exactitude.

8. La BEAC a débuté mi-2007 un projet d'adaptation des statistiques monétaires des pays membres de la CEMAC à la méthodologie du *Manuel de statistiques monétaires et financières (MSMF)*. Dans le cadre de ce projet, un atelier régional a été organisé par la BEAC en décembre 2007 pour terminer de répertorier les données sources issues des banques commerciales et les intégrer aux concepts et au cadre du *MSMF*. Le Département des statistiques a participé à cet atelier en apportant ses conseils et ses recommandations. La BEAC a récemment présenté à titre d'essai des données monétaires pour le Gabon en utilisant les formulaires types pour la période janvier 2000–décembre 2007.

Dettes extérieures publiques

9. Les données sur l'encours de la dette extérieure publique et sa composition sont complètes, de même que les prévisions détaillées des montants exigibles au titre du service de la dette. Ces données sont en général transmises aux missions du FMI par la *Direction générale de la comptabilité publique* du Ministère de l'économie, des finances, du budget et de la privatisation.

Statistiques de la balance des paiements et de la balance commerciale

10. Les statistiques de la balance des paiements sont établies par la Direction nationale de la BEAC et les estimations sont validées par les services du siège de la BEAC. Les données sont transmises avec un retard considérable et les dernières statistiques officielles disponibles remontent à 2006. Depuis 1995, les statistiques de la balance des paiements sont établies conformément à la cinquième édition du *Manuel de la balance des paiements*. Les données sources sont recueillies à partir (i) des enquêtes auprès des entreprises réalisées par la banque centrale (principale source de données); (ii) des rapports des banques et de l'administration des postes sur les transactions en devises réalisées par d'autres entreprises, distributeurs et particuliers ; (iii) des rapports de la BEAC sur les mouvements de billets de banque entre le Gabon et les autres pays de la BEAC. Les statistiques sur le commerce extérieur reposent essentiellement sur des estimations qui ne sont pas recoupées avec les données des services des douanes. Les statistiques sur les autres postes du solde de transactions courantes ne sont pas fiables ni exactes en raison des faibles taux de réponse aux enquêtes auprès des entreprises, même si des ajustements sont faits pour apporter des corrections partielles. L'investissement direct étranger dans le compte d'opérations financières est vraisemblablement sous-estimé en raison de l'insuffisance de détails dans l'analyse du secteur pétrolier. Il est difficile de connaître l'ampleur des flux de capitaux privés et leur ventilation détaillée, en particulier à court terme, car les données ne sont pas complètes.

Gabon: Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance
(au 31 décembre 2010)

	Date de l'observation la plus récente	Date de réception des données	Fréquence des données ⁷	Fréquence de communication ⁷	Fréquence de publication ⁷
Taux de change	Août 2010	Août 2010	Q	Q	Q
Avoirs de réserve internationaux des autorités monétaires et engagements constituant des réserves pour les autorités ¹	Août 2010	Nov. 2010	M	M	M
Monnaie centrale	Août 2010	Nov.2010	M	M	M
Monnaie au sens large	Août 2010	Nov. 2010	M	M	M
Bilan de la banque centrale	Août 2010	Nov. 2010	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	Août 2010	Nov. 2010	M	M	M
Taux d'intérêt ²	Août 2010	Août 2010	M	M	M
Indice des prix à la consommation	Octobre. 2010	Nov.2010	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administrations publiques ⁴	Sept. 2010	Nov. 2010	M	T	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administration centrale	Sept. 2010	Nov. 2010	M	T	ND
Stock de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	Sept. 2010	Nov. 2010	T	T	ND
Solde extérieur courant	Déc. 2006	Mars 2010	A	I	A
Exportations et importations de biens et de services	Déc. 2006	Mars 2010	M	M	I
PIB/PNB	2008	Déc. 2010	A	I	A
Dette extérieure brute	Déc. 2009	Mars 2009	T	I	I
Position extérieure globale ⁶	ND	ND	ND	ND	ND

¹ Y compris les avoirs de réserve gagés ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

² Taux du marché et taux déterminés par les autorités, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire, les taux des bons, obligations et autres titres d'emprunt du Trésor.

³ Financement bancaire intérieur et extérieur et financement non bancaire intérieur.

⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales

⁵ y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁶ Y compris les positions des avoirs et engagements financiers bruts extérieurs à l'égard des non-résidents.

⁷ (Q) Quotidienne ; (H) hebdomadaire ; (M) mensuelle ; (T) trimestrielle ; (A) annuelle ; (I) irrégulière ; (ND) non disponible.



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Note d'information au public

C DÉPARTEMENT
C DES
R RELATIONS
E EXTÉRIEURES

APPENDICE II : PROJET DE NOTE D'INFORMATION AU PUBLIC

Note d'information au public (NIP) n° 11/xx
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 4 mars 2011

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

**Le Conseil d'administration du FMI conclut
les consultations au titre de l'article IV avec le Gabon**

Le 18 février 2011, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV avec le Gabon⁶.

Informations générales

Le Gabon se remet de la crise financière. À cause du faible niveau des cours et de la demande des produits de base, les excédents budgétaire et extérieur courant de 2009 se sont contractés, et la croissance est devenue modérément négative. Selon les estimations, le PIB réel progressera de 5,7 % en 2010 et restera dans l'ensemble à ce niveau en 2011, grâce à l'investissement public et à un rebond du secteur minier. D'après les projections, le taux annuel moyen d'inflation devrait rester faible. Le déficit primaire hors pétrole se dégradera sensiblement sous l'effet de la hausse de l'investissement public et de la chute des recettes non pétrolières.

Soutenue par le secteur minier et celui de la transformation du bois, ainsi que par l'investissement public, l'activité devrait, selon les projections, rester robuste en 2011. Les prévisions font état d'une accélération de l'inflation sous l'effet essentiellement de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Le risque le plus à craindre pour les perspectives économiques est un recul des cours du pétrole et du manganèse,

⁶ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration. À l'issue de ces délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus généralement utilisés dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm>.

car ces produits de base ont représenté, en moyenne pendant la dernière décennie, environ 90 % des exportations de biens et 45 % du PIB nominal.

Afin d'améliorer la qualité de la dépense et de dégager les ressources nécessaires pour financer des dépenses favorables à la croissance et des dépenses sociales, les autorités renforcent actuellement la gestion des finances publiques. Les réformes visant à améliorer le climat des affaires pour faciliter le développement du secteur privé sont axées sur l'abolition d'une réglementation lourde imposant de longues procédures. Afin d'élargir l'accès aux services financiers, des travaux sont en cours pour finaliser la stratégie de microfinance à moyen terme.

L'objectif des autorités est de transformer le Gabon en une économie émergente en diversifiant l'activité en dehors du pétrole et en mettant en place un climat favorable aux affaires.

Évaluation par le Conseil d'administration

Les administrateurs notent avec satisfaction que le Gabon se remet de la crise mondiale. Il s'agit maintenant de préparer le pays à l'ère de l'après-pétrole en diversifiant l'économie, en rehaussant la compétitivité extérieure et en faisant reculer la pauvreté. Les administrateurs soulignent que le maintien de la viabilité des finances publiques à long terme, l'amélioration du climat des affaires et le renforcement du secteur financier doivent être les pièces maîtresses de la stratégie des autorités pour transformer le Gabon en une économie émergente.

Les administrateurs soulignent que, du fait de la raréfaction des réserves pétrolières, il est crucial de poursuivre le rééquilibrage du budget tout en répondant aux énormes besoins de développement du pays. Il faut lier les budgets annuels à des politiques à plus long terme et à des progrès vers la viabilité des finances publiques. Il convient d'ancrer les dépenses d'équipement dans un programme d'investissement pluriannuel réaliste et une stratégie budgétaire à moyen terme crédible pour préserver la stabilité macroéconomique. Un certain nombre d'administrateurs sont d'avis qu'il est possible à moyen terme d'accélérer le rééquilibrage budgétaire, tout en accroissant l'investissement dans les infrastructures, ainsi que dans la santé et l'éducation. Quelques autres administrateurs jugent qu'un ajustement plus graduel serait bénéfique.

Les administrateurs notent avec satisfaction que les autorités ont l'intention de renforcer la gestion des finances publiques afin d'améliorer la qualité de la dépense et de dégager les ressources nécessaires pour financer des dépenses favorables à la croissance et des dépenses sociales. Il est prioritaire d'opérer des réformes pour réorienter l'investissement public vers les projets d'infrastructures et projets sociaux de première importance, ainsi que pour renforcer l'évaluation, la sélection et le suivi des projets. Les administrateurs soulignent également qu'il importe d'accroître la transparence et la responsabilisation dans la gestion des ressources minières, en particulier pour ce qui est des nouveaux fonds dont la mise en place est envisagée.

Les administrateurs notent que les services du FMI sont d'avis que le taux de change effectif réel semble correspondre plus ou moins aux paramètres économiques fondamentaux. Par ailleurs, ils encouragent les autorités à redoubler d'effort pour rehausser la compétitivité extérieure. Face aux mauvais résultats du secteur non pétrolier, il est nécessaire d'opérer des réformes structurelles pour améliorer le climat des affaires, mettre en place les infrastructures de base, améliorer les services de santé et d'éducation, et assouplir le marché du travail.

Les administrateurs soulignent que l'accès limité aux services financiers reste un obstacle important au développement du secteur privé. Ils sont d'avis que l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, doit être une priorité. Les administrateurs conseillent aux autorités d'éliminer dès que possible la taxe sur les virements, qui donne lieu à une restriction de change au titre de l'article VIII.

Les administrateurs encouragent les autorités à continuer d'améliorer la qualité des données économiques et financières, en utilisant l'assistance technique du FMI et des donateurs.

Les notes d'information au public (NIP) s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, de la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, du suivi post-programme et des évaluations *ex post* de la situation des pays membres où le FMI a appuyé des programmes sur une longue durée. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

Gabon : Principaux indicateurs économiques, 2008-2015

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	Est.			Proj.				
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)							
Production, prix et monnaie								
PIB réel	2.3	-1.4	5.7	5.6	3.3	1.6	2.6	2.5
Pétrole	-1.4	-4.5	4.1	1.5	-0.8	-6.1	-0.6	-0.7
Hors-pétrole	3.4	-0.5	6.1	6.7	4.3	3.6	3.3	3.2
Prix à la consommation (moyenne)	5.3	2.1	0.4	2.3	3.4	3.1	3.0	3.0
Termes de l'échange (détérioration = -)	13.4	-22.6	11.0	1.6	1.8	0.4	0.4	1.0
Monnaie au sens large	8.8	2.2	8.3	9.2	9.5	10.5	6.1	5.0
	(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Opérations de l'État								
Solde global (base engagements)	11.4	6.5	4.8	5.0	6.1	5.0	5.5	5.8
Solde primaire hors-pétrole (%du PIB non pétrolier)	-14.8	-13.9	-21.1	-22.5	-18.7	-16.7	-15.1	-14.0
Secteur extérieur								
Solde des transactions courantes (transferts officiels compris)	23.3	7.9	10.5	11.6	10.2	6.2	6.0	5.2
Dettes publiques extérieures	15.6	18.8	15.7	14.3	13.1	12.6	12.2	11.7

Sources : autorités gabonaises et estimations et projections des services du FMI.

Déclaration de M. Kossi Assimaidou, Administrateur du FMI pour le Gabon

18 février 2011

I. INTRODUCTION

Je voudrais, au nom des autorités gabonaises, remercier le Conseil d'administration, la direction et les services du FMI pour leurs conseils et leur disponibilité permanente à l'égard du Gabon. Les autorités gabonaises se félicitent en particulier des entretiens qu'elles ont eus avec les services du FMI à l'occasion des missions effectuées au Gabon en mars et novembre 2010. Elles accueillent avec satisfaction les recommandations et suggestions apportées à l'élaboration de leur plan de développement économique dans l'optique de l'après-pétrole.

II. ÉVOLUTION RÉCENTE

Après avoir été négative en 2009 en raison de la crise économique mondiale, la croissance du PIB réel est estimée à 5,7 % pour 2010 et devrait se maintenir à ce niveau en 2011, tirée par une forte demande publique et le rebond du secteur minier. L'inflation devrait rester faible en 2010, mais on s'attend à ce qu'elle augmente en 2011, sous l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie. Le système financier a bien résisté à la crise mondiale et le secteur bancaire reste rentable.

Le Gabon a connu une transition politique en 2009, marquée par l'élection d'un nouveau président en août. Dès leur prise de fonction, les nouvelles autorités ont centré leur attention sur les grands défis à long terme du Gabon, privilégiant notamment la réalisation d'une croissance hors pétrole forte et durable et l'amélioration des indicateurs sociaux dans un contexte d'épuisement des réserves pétrolières.

Pour relever ces défis, les autorités gabonaises ont élaboré et énoncé un plan de développement économique visant à réduire la dépendance du pays vis-à-vis du pétrole par la diversification de l'économie. Ce plan comporte une série de réformes institutionnelles et structurelles portant sur un large éventail de domaines, ainsi qu'un vaste programme d'investissement public destiné à renforcer les infrastructures de base du Gabon. Il a pour objectifs essentiels, le soutien au développement du secteur privé non pétrolier et l'amélioration de la qualité de vie des populations gabonaises.

III. RESULTATS BUDGETAIRES ET VIABILITE DES FINANCES PUBLIQUES

En 2009 et 2010, les autorités gabonaises ont pris des mesures décisives pour réduire les dépenses non essentielles. Elles ont en particulier mené à bien le recensement des agents de la fonction publique pour identifier et éliminer les travailleurs fictifs du fichier de la solde. En outre, les autorités ont considérablement réduit le nombre des postes élevés dans la fonction publique. Les économies ainsi réalisées ont permis au gouvernement gabonais de donner une forte impulsion au recrutement de nouveaux agents dans la santé, l'éducation et la sécurité. Le programme d'investissement pour 2010 est axé sur la modernisation et le développement du transport, de l'énergie, de la communication et de l'infrastructure. Dans les secteurs de l'éducation et de la santé, de nouvelles classes sont construites et l'infrastructure des services de santé est mise à niveau.

Globalement, la mise en œuvre du programme économique a permis d'accroître les dépenses totales de 4,9 % du PIB en 2010, qui ont été prises en charge grâce à l'augmentation des recettes pétrolières (4,5 % du PIB) découlant de l'accroissement de la production et des prix pétroliers. Si le solde budgétaire global reste excédentaire, le déficit primaire hors pétrole (DPHP) s'est creusé passant de 14 % du PIB hors pétrole en 2009 à 21,1 % en 2010.

Le gouvernement reconnaît qu'il importe dorénavant, de maintenir une orientation budgétaire prudente et la viabilité des finances publiques pour préserver la stabilité macroéconomique et la compétitivité extérieure du Gabon, ce qui impose la réalisation de ses objectifs de développement. Les autorités gabonaises souscrivent aux recommandations des services du FMI visant à éviter une politique budgétaire pro-cyclique et à ramener le DPHP à un niveau viable à moyen terme. Elles soulignent toutefois que le niveau des dépenses devrait rester élevé durant la période de mise en œuvre du programme d'investissement public, c'est-à-dire, quelques années encore. Les autorités gabonaises préparent actuellement un cadre de dépenses à moyen terme destiné à réduire progressivement le DPHP, notamment par une réduction progressive des dépenses d'investissement, la poursuite des réformes des salaires et de l'emploi, celle de la rationalisation des dépenses allouées aux biens et services, ainsi que celle des transferts et des subventions.

Les autorités gabonaises considèrent aussi que la réforme des administrations fiscale et douanière engagée et l'amélioration du contrôle des exonérations seront de nature à affermir, à terme, la mobilisation des recettes non pétrolières. Elles soulignent que les exonérations accordées dans le cadre de la zone économique spéciale (ZES) iront jusqu'à expiration conformément à la loi. Les autorités estiment que l'impact de la ZES sur la croissance et, en définitive, sur les recettes publiques feront plus que compenser les dépenses fiscales y afférentes. Elles s'emploient à résoudre plus spécifiquement la question de la taxe sur les transferts de fonds. La réforme de cette taxe est néanmoins une question politiquement délicate parce que son produit contribue au financement de la Caisse d'assurance-maladie.

Pour renforcer la gestion des finances publiques, les autorités gabonaises ont aussi instauré les budgets de programme et adopté des principes modernes de gestion financière qui prendront effet en 2012, conformément aux recommandations de la mission d'assistance technique du FMI. Désormais, des réunions hebdomadaires de suivi des décaissements liés au programme d'investissement public ont lieu, pour éviter toute accumulation d'arriérés et renforcer la responsabilisation de la gestion de ce programme. S'agissant des nouvelles institutions mises en place, les autorités veilleront à ce qu'elles ne soient pas de nature extrabudgétaire et qu'elles obéissent à des normes de gouvernance rigoureuse.

Les autorités entendent poursuivre une politique dynamique de gestion de la dette qui soit conforme à la stratégie de la dette pour 2011-13, adoptée avec le budget 2011. Au regard des conclusions de l'analyse de viabilité de la dette, cette stratégie plafonne le montant annuel de toutes nouvelles dettes contractées par l'État et en définit les critères. Le cadre de gestion de la dette a été renforcé par la création d'une direction générale de la dette et la mise sur pied d'un comité national de la dette publique.

IV. PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PUBLIC

Le programme d'investissement public vise à satisfaire les besoins en infrastructures du pays. Le choix des projets dans ce domaine en particulier sera guidé par l'impératif de dynamisation et de liaison des cinq pôles géographiques de développement signalés dans le plan de développement comme présentant un potentiel spécifique dans les secteurs qui sont considérés comme essentiels à la diversification de l'économie. Conformément à cette approche, la ZES qui est mise en place offrira des infrastructures de développement et diverses incitations à l'investissement du secteur forestier dans la transformation du bois sur place et à l'exportation de produits du bois à forte valeur ajoutée.

Afin de renforcer la gestion de l'investissement public, une agence nationale des grands travaux a été créée. Celle-ci est chargée de planifier, gérer et mettre en œuvre les grands projets d'infrastructure publique. Cette agence bénéficie de l'appui d'experts techniques étrangers. En outre, un contrat de service a été signé en novembre 2010 avec la Banque mondiale pour renforcer les capacités nationales dans ce domaine.

V. REFORMES DU SECTEUR FINANCIER

Dans le secteur financier, les autorités gabonaises reconnaissent l'importance du rôle qu'un système de crédit efficient peut jouer pour le développement d'une économie. À cet égard, des réformes ont été engagées pour renforcer l'infrastructure de crédit. Ces réformes visent notamment à améliorer les mécanismes et procédures de règlement des différends en matière de crédit, à rationaliser les procédures de réalisation des garanties de prêt, et à créer une centrale des bilans des entreprises à la Banque centrale qui fournirait aux banques commerciales un accès aux bilans des entreprises. Les autorités ont aussi réduit le nombre d'entreprises publiques et accompagné les institutions financières engagées dans le financement des PME et de l'habitat, notamment par la promotion des fusions et des restructurations ainsi que par la désignation de nouvelles équipes de gestion à leur tête. Le travail se poursuit par ailleurs pour achever la stratégie de développement de la microfinance et l'expansion de l'accès au crédit, tout en limitant les risques opérationnels et les risques associés à la sécurité. Pour l'avenir, le Gabon entend souscrire au capital du Fonds africain de garantie et de coopération économique qui garantit les crédits bancaires aux PME. Les autorités gabonaises estiment que toutes ces mesures contribueront à abaisser les coûts de financement et à élargir l'accès des PME et des ménages aux services financiers.

VI. AUTRES REFORMES STRUCTURELLES

De pair avec le développement des infrastructures et la réforme du secteur financier, l'amélioration du climat des affaires est une pièce maîtresse du plan de promotion du développement du secteur privé et d'amélioration des perspectives de croissance à long terme du Gabon. À cet égard, les autorités ont signé un accord de service avec la Société financière internationale (SFI) en novembre 2010 pour aider le gouvernement gabonais à élaborer les mesures nécessaires pour éliminer les lourdeurs réglementaires qui entraînent des procédures interminables, sur la base de l'analyse du rapport de la Banque mondiale sur le climat des affaires. Le Gabon a également réduit le nombre des agences gouvernementales chargées de la promotion des exportations et de l'investissement, et créé une autorité de régulation de la

concurrence qui veillera à ce que des ententes illicites sur les prix ne nuisent pas à la transparence de la concurrence, notamment sur le marché de détail.

Les autorités sont aussi entrain de réformer le secteur pétrolier. Une société nationale des hydrocarbures est en cours de création et le Fonds des générations futures a été transformé en un Fonds souverain stratégique qui devrait notamment permettre au gouvernement de prendre des participations dans les entreprises d'importance stratégique pour le Gabon.

L'administration publique est aussi en cours de rénovation. Les structures organisationnelles des départements ministériels sont réaménagées et leurs mandats mis à jour.

VII. MONNAIE ET TAUX DE CHANGE

Le Gabon est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). La monnaie régionale, le franc CFA, est arrimé à l'euro. L'appartenance à la CEMAC a été bénéfique à l'économie et la politique monétaire a été adéquate et prudente. Comme indiqué ci-dessus, les autorités gabonaises poursuivront leurs efforts de réforme structurelle afin de renforcer la compétitivité de l'économie.

VIII. CONCLUSION

Le Gabon est confronté au défi majeur à long terme qui est de réaliser une croissance hors pétrole forte et durable, et d'améliorer les indicateurs sociaux dans un contexte d'épuisement des réserves pétrolières. Pour relever ce défi, les autorités gabonaises ont élaboré un plan de développement économique visant à réduire la dépendance de l'économie à l'égard du pétrole par la diversification économique. Conscientes des contraintes de capacité qui pèsent sur le pays et afin d'assurer une mise en œuvre rigoureuse, convenablement échelonnée et à faible coût de leur plan, les autorités gabonaises ont activement recherché l'expertise technique d'organisations et d'entreprises internationales réputées, notamment le FMI, la Banque mondiale et la SFI. Elles restent déterminées à maintenir la stabilité macroéconomique et adapteront leur cadre de politique budgétaire en conséquence, notamment en se dotant d'un cadre budgétaire à moyen terme.